



MUSÉE DES
BEAUX-ARTS
MONTRÉAL

Rapport
annuel
2024-2025



Monsieur Mathieu Lacombe
Ministre de la Culture et des Communications

Monsieur le Ministre,

En vertu de l'article 35 de la *Loi sur le Musée des beaux-arts de Montréal*, j'ai le plaisir de vous présenter, au nom des membres du conseil d'administration, le rapport annuel des activités du Musée des beaux-arts de Montréal et de sa fondation, ainsi que les états financiers pour l'exercice qui s'est terminé le 31 mars 2025.

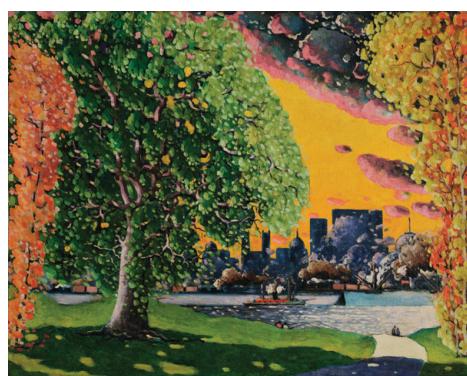
En espérant le tout à votre convenance, je vous prie d'agréer, Monsieur le Ministre, l'assurance de ma considération distinguée.



André Dufour
Président du conseil d'administration

SOMMAIRE

Message du président du conseil d'administration	4
Message du directeur général	6
Plan stratégique 2023-2026	10
Message de l'Association des guides bénévoles	11
Arte Musica et la Salle Bourgie	12
Cinéma du Musée	14
Liste des expositions	16
Conseil d'administration et comités du Musée	18
Liste du personnel	33
Fondation du Musée	37
Liste des partenaires	50
États financiers	53



Marc-Aurèle Fortin (1888-1970), *Vue de Montréal depuis l'île Sainte-Hélène*, vers 1927, huile sur toile, 57 x 71,5 cm. MBAM, don de Peter Henry Monk et Joan A. Monk. © Fondation Marc-Aurèle Fortin pour les arts / CARCC Ottawa 2025. Photo MBAM

MESSAGE DU PRÉSIDENT DU CONSEIL D'ADMINISTRATION

L'exercice 2024-2025 a été faste en réalisations et en appuis philanthropiques. Ce bilan encourageant témoigne de l'impulsion positive donnée par la direction et les équipes du Musée, tout comme du soutien de la communauté et des gens d'affaires.

S'arrimant au plan stratégique du Musée, la direction a assuré le suivi et la réalisation de projets structurants sur trois fronts: la programmation et le rayonnement, les publics et la capacité organisationnelle.

Le calendrier des expositions, des conférences et des activités culturelles et éducatives témoigne bien de cette volonté de répondre à toutes les sensibilités artistiques. Cette riche programmation élargit les publics du Musée; renforce ou favorise de nouvelles alliances avec les grands musées d'Amérique du Nord et d'Europe; donne lieu à de nouvelles stratégies de présentation, de promotion et de commercialisation; et instaure un dialogue avec les collectionneurs et les foires d'art du monde entier, de manière à ancrer davantage le MBAM au cœur d'un carrefour artistique et culturel international. Les retombées sont significatives: proposition d'un plus vaste éventail d'expositions de haut calibre, achats pour le Musée ou offres de don de chefs-d'œuvre, voire de collections entières, élargissement du bassin de donatrices et donateurs, invitations à des forums muséologiques, partenariats stratégiques, et j'en passe.

Deux projets phares méritent une mention particulière: la revitalisation du Jardin de sculptures, menée en collaboration avec Espace pour la vie grâce à l'appui de mécènes, et le redéploiement de la collection d'art inuit, enrichie de manière spectaculaire au cours des dernières années. Ces réalisations témoignent de l'importance cruciale accordée au développement durable et à la vitalité manifeste et actuelle de l'art des peuples autochtones et inuit.

Ces projets sont sans doute les fers de lance, cette année, de nos efforts visant à placer les publics au centre des décisions organisationnelles. Le rapport du directeur général en décrit d'ailleurs plusieurs.

Je soulignerai, plus généralement, l'attention accordée aux diverses générations et à leurs habitudes culturelles, à l'accueil et à l'accessibilité universelle, ainsi qu'à la revue de la grille tarifaire afin d'offrir la gratuité à tous les jeunes de 25 ans et moins.

Le Musée a ainsi maintenu son offre foisonnante tout en assurant une vigie financière rigoureuse. Au terme de l'exercice 2024-2025, il affiche un léger surplus de 7 000 \$. C'est un résultat appréciable par rapport à l'an dernier, qui souligne, en filigrane, la créativité déployée par nos équipes pour développer des projets porteurs et attrayants tout en contribuant au retour à l'équilibre budgétaire visé par le gouvernement du Québec. Le résultat repose aussi sur l'appui de commanditaires et de donatrices et donateurs, de même que sur l'excellente performance de la Fondation du MBAM.

À cet égard, la campagne majeure de financement va bon train, plusieurs annonces stratégiques ayant été faites tout au long de l'année. Je vous invite à consulter le rapport de la Fondation pour en savoir plus sur le soutien des entreprises, des grandes familles et des mécènes individuels, que je remercie vivement. Je tiens aussi à souligner l'excellent travail de l'équipe de la Fondation et de son conseil d'administration, dont le fort leadership de son président, Henry Mizrahi. À nos côtés, ces personnes œuvrent sans relâche à trouver des manières de soutenir l'ambition du Musée.

Je remercie également les autres instances gouvernementales pour leur appui indispensable à la mission et aux nombreux projets du MBAM, malgré leurs propres impératifs financiers: le Conseil des arts du Canada, le ministère du Patrimoine canadien et le Conseil des arts de Montréal.

Cette année, le conseil d'administration a validé des décisions stratégiques touchant une grande variété de projets qui nous donnent la mesure de la complexité et de l'amplitude de la mission d'un musée: gestion intégrée des risques, *Loi sur la protection des renseignements personnels*, régime d'assurance, processus d'acquisition et d'aliénation des œuvres d'art...

À l'instar d'autres grands musées du monde, le MBAM amorce l'aliénation réfléchie de certaines œuvres de sa collection. Au fil de ses 165 ans d'existence, celle-ci s'est développée en fonction des possibilités, du cadre réglementaire et de la vision artistique de chaque époque. Aujourd'hui, les réserves du Musée sont à l'étroit. On y trouve des œuvres redondantes ou moins représentatives du travail d'artistes renommés. Qu'il s'agisse d'offrir ces œuvres à d'autres musées ou de les vendre aux enchères par l'entremise de maisons réputées, ce vaste chantier d'aliénation est suivi de près par le conseil d'administration. Que les Membres, les donatrices et les donateurs soient rassurés: les sommes recueillies serviront exclusivement à l'acquisition d'autres œuvres destinées à enrichir les collections du Musée.

Ainsi prend forme le MBAM esquissé dans le plan stratégique 2023-2026. Visant l'excellence et l'ouverture, alliant responsabilité et créativité, manifestant un engagement indéfectible, les équipes du Musée s'évertuent à réaffirmer sa pertinence. Elles le font notamment en élargissant les perspectives offertes par ses deux partenaires en résidence, Arte Musica et le Cinéma du Musée, en l'ancrant toujours plus fermement au sein de diverses communautés locales et internationales, et en resserrant ses principes de gouvernance.

Je remercie vivement l'ensemble des membres du conseil d'administration du Musée qui, toujours bénévolement, encadrent et appuient l'ambition du Musée avec enthousiasme et sérieux. Je remercie Lillian Mauer, qui a cédé son siège après cinq années bien remplies,

et j'accueille Jérôme Dupras avec enthousiasme. Merci également aux gouverneurs émérites, nos précieux ambassadeurs qui maintiennent leur soutien exceptionnel au Musée et à ses équipes.

Je remercie les personnes qui s'impliquent bénévolement au sein des comités d'acquisition d'œuvres d'art et des comités consultatifs. Votre expertise, votre perspective et la mise à disponibilité de vos réseaux contribuent indubitablement à l'excellence et au rayonnement du Musée.

Merci aux partenaires et aux commanditaires d'appuyer la mission du MBAM avec générosité et conviction, en lui permettant de faire rayonner sa programmation au sein de diverses communautés et de renforcer le tissu social montréalais.

Merci aux Membres du Musée, aux donatrices et aux donateurs... à vous toutes et tous qui appuyez le MBAM de façon concrète. C'est fort de ce soutien que le Musée s'est engagé pleinement dans un virage ambitieux et vital afin que l'art continue à transformer des vies.

Merci aux membres du personnel qui, individuellement et collectivement, contribuent à faire du MBAM un grand musée qui pave la voie avec audace et résilience.

L'exercice se conclut sur une note optimiste alors que s'érige un nouveau modèle d'affaires du Musée et que s'amorcent d'autres projets ambitieux, dont le vaste redéploiement des espaces d'accueil et des services aux Membres et aux visiteurs. Ce sera un pas de plus vers la concrétisation de cette vision du MBAM comme havre pour toutes et tous – un pas de plus vers sa pertinence renouvelée dans un monde en mutation.

— ANDRÉ DUFOUR
Président du conseil d'administration

MESSAGE DU DIRECTEUR GÉNÉRAL

C'est avec bonheur que je brosse, annuellement, le bilan des projets réalisés par l'équipe du Musée des beaux-arts de Montréal: les expositions avec leurs sujets variés et leur scénographie toujours plus attentive aux besoins des visiteurs et visiteuses; la mise en valeur de notre riche collection; les programmes éducatifs et culturels conçus en collaboration avec divers organismes, notamment nos partenaires en résidence; et l'évolution de l'offre destinée à nos publics et à nos Membres pour ancrer le Musée au sein de ses diverses communautés.

Cette année, la programmation du Musée a visé (et atteint!) l'équilibre entre la présentation de nouveautés et de classiques, couvrant plusieurs périodes artistiques. Le MBAM a collaboré avec des établissements européens et américains, tout en dirigeant les projecteurs sur sa collection. Je pense que nous avons rempli notre objectif d'en offrir pour tous les goûts.

Les expositions ont donné à voir des trésors de la peinture flamande avec *Vice, vertu, désir, folie: trois siècles de chefs-d'œuvre flamands*, les sculptures et les peintures profondément enracinées dans le monde naturel de deux artistes emblématiques du 20^e siècle, Georgia O'Keeffe et Henry Moore, et la créativité radicale polymorphe de l'une des artistes canadiennes les plus influentes de sa génération, Joyce Wieland. Nous avons aussi accueilli les œuvres récentes de la Canadienne Wanda Koop, et fait place à la musique avec l'installation vidéo immersive d'Anri Sala, *Ravel Ravel Interval*. Enfin, la création de l'artiste inuit Glenn Gear pour la Toile numérique a animé la façade du pavillon Michal et Renata Hornstein, ouvrant en quelque sorte le Musée sur l'extérieur.

En déambulant dans nos salles, vous avez certainement remarqué la scénographie épurée, qui crée une ambiance singulière sans entraver l'appréciation des œuvres ni la circulation des visiteurs et visiteuses. Elle intègre aussi plusieurs principes du développement durable, une priorité pour notre institution. D'ailleurs, nous sommes fiers d'annoncer qu'en 2024, 81% des déchets générés par le MBAM (pour la production des expositions, par exemple) ont été récupérés, recyclés ou autrement valorisés.

Vous aurez également noté la multiplicité des approches pour mettre en valeur la riche collection du Musée: la présentation d'œuvres acquises au cours des cinq dernières années dans l'exposition *Deux par deux rassemblés: ajouts récents à la collection du MBAM*; l'invitation à redécouvrir de fascinants corpus d'estampes dans l'intimité du Centre des arts graphiques avec *東海道 Tōkaidō: paysages rêvés d'Andō Hiroshige* et *Présumées coupables : les femmes et les sept péchés capitaux*; la mise en lumière d'une estampe iconique, soit *La grande vague de Hokusai*; ou encore l'apposition d'une vignette «Nouvelle acquisition» qui signale à nos publics les ajouts effectués dans les salles. Ce sont là autant d'idées pour rendre manifeste une évidence: une œuvre a toujours quelque chose à dire. De nouvelles mises en contexte, de nouveaux dialogues, éclairent le pouvoir de l'art... et celui du musée d'art à nourrir notre compréhension du monde, notre imaginaire.

En ce sens, le redéploiement de la collection d'art inuit dans de nouvelles salles entièrement rénovées a été un projet phare. Des acquisitions récentes majeures et la volonté d'instaurer un nouveau partenariat scientifique ont guidé la réalisation d'*uummaqtik: essence de la vie*. Cette présentation laisse entendre la voix des artistes, des commissaires, des spécialistes et des communautés inuit à travers le choix des œuvres et leur interprétation, de même que par la création de contenus numériques et d'une programmation éducative et culturelle.

La collection permanente continue de s'enrichir d'œuvres emblématiques d'artistes qui méritent une place au Musée, mais à un rythme plus réfléchi, eu égard aux enjeux d'espace d'entreposage, de possibilité d'exposition et de financement pour leur étude ou leur restauration. Merci aux collectionneurs et collectionneuses qui nous confient leurs œuvres – voire leur collection tout entière – pour que nos publics puissent aussi les contempler. Merci également aux donateurs et donatrices qui contribuent financièrement (et si généreusement) à nos fonds d'acquisitions.

Tout au long de l'année 2024-2025, nous avons mis les artistes à l'avant-plan, et les avons célébrés, comme l'ont fait nos partenaires de la Salle Bourgie et du Cinéma du Musée. Quel bonheur d'œuvrer en synergie avec ces organismes de premier plan! Je vous invite à lire le bilan de leurs directions générales dans ce rapport afin de constater la créativité que déploient leurs équipes pour concevoir une programmation d'une amplitude admirable (reconnue et applaudie) et animer notre cité muséale.

Le MBAM est la maison des artistes. À cet égard, je suis fier du rôle qu'a joué notre équipe dans la ratification de la première entente collective sur le droit des artistes, aux côtés de nos homologues du Musée d'art contemporain de Montréal, du Musée national des beaux-arts du Québec et du Musée de la civilisation, et en collaboration avec le Regroupement des artistes en arts visuels et le Conseil des métiers d'art du Québec. Cette entente fixe les conditions minimales applicables à la conclusion de contrats avec des artistes vivants, quelle que soit leur nationalité, pour l'exposition ou la reproduction de leurs œuvres.

Le Musée s'attèle également à bonifier l'expérience de visite de tous les publics, que ce soit par la modernisation des infrastructures d'accueil ou l'amélioration de l'offre de services.

Un changement notable pour toutes et tous, à l'extérieur: le verdissement de l'avenue du Musée, résultat d'une collaboration avec Espace pour la vie et d'un don transformateur de Jess et Mark Pathy. Cette revalorisation de notre Jardin de sculptures contribue activement à la protection de la biodiversité au centre-ville, et témoigne de notre engagement à l'égard des objectifs de développement durable de l'ONU. Je suis très heureux d'y voir les familles et les étudiants s'y détendre ou participer aux activités qui s'y déroulent certains soirs d'été. La piétonnisation de l'avenue est appréciée des nombreux Montréalais et Montréalaises de tous âges qui prennent part aux événements musicaux et relaient leur enthousiasme sur les réseaux sociaux.

Idem pour les Soirées buvette, qui offrent une façon originale de terminer sa journée de travail dans un cadre artistique stimulant. Le MBAM a d'ailleurs adapté la formule avec succès aux ados, en tenant la Soirée pas d'parents dans le cadre de l'exposition *Vice, vertu, désir, folie*.

À l'intérieur, nous avons quelque peu réaménagé la boutique et modifié son offre pour qu'elle réponde davantage à vos besoins et à notre vision d'un musée d'art. Et nous avons confié la gestion de notre café à Aube Boulangerie, qui y propose une offre variée, axée sur les produits locaux – une nouvelle enseigne qui reflète bien la culture montréalaise.

Nous espérons que ces transformations procureront un cadre de visite attrayant pour l'ensemble des publics, quelle que soit leur réalité, et les inciteront à venir plus souvent au Musée... et, pourquoi pas, à souscrire un abonnement pour bénéficier de priviléges additionnels. Parmi ceux-ci: recevoir la Revue M (qui est de retour!). Conçue selon un nouveau format plus pratique, plus écologique, elle offre des regards en coulisse et ouvre des perspectives sur des questions plus larges qui touchent la vie muséale et artistique. D'autres améliorations, certaines d'envergure, seront mises en œuvre au cours des deux prochaines

années pour bonifier l'expérience de visite de nos Membres, tout particulièrement.

Une chose est sûre: nos guides bénévoles continueront d'accompagner et d'éclairer des milliers de visiteurs et visiteuses. Je les en remercie vivement, et j'en profite pour souligner les 60 ans de leur association, un beau jalon qui témoigne de leur apport essentiel à la mission éducative du MBAM.

L'Association des guides bénévoles est chapeautée par la Direction de l'éducation, de l'engagement communautaire et de l'expérience visiteur, qui s'est activée à faire essaimer nos projets éducatifs ou à visée sociale et thérapeutique cette année. À cet égard, nous sommes reconnaissants pour la dotation de la Chaire Ariane Riou et Réal Plourde pour l'art et l'éducation au service de la communauté.

En 2024-2025, l'équipe de l'éducation a répondu avec enthousiasme à ses engagements envers les publics variés du Musée. Les grandes expositions ont servi de tremplins pour lancer de nouvelles initiatives, comme l'ouverture d'une ruche d'art en hommage à Joyce Wieland ou la création d'un carnet d'exploration pour l'exposition *Vice, vertu, désir, folie*. Résolument tourné vers la jeunesse, le MBAM offre maintenant un espace consacré aux 2 à 5 ans, l'accès gratuit aux 25 ans et moins en tout temps, ainsi que la gratuité pour les familles le samedi matin, pendant les Fêtes et à la relâche grâce à BMO. Les groupes communautaires et scolaires continuent d'affluer au Musée pour y vivre des expériences mémorables et tisser des liens avec leur communauté.

Forte de ses actions de longue date à l'intersection des arts et de la santé, la Direction de l'éducation, de l'engagement communautaire et de l'expérience visiteur a amorcé un partenariat important avec la Faculté de médecine de l'Université de Montréal. Les activités de médiation qu'elles ont conçues ensemble visent à développer chez les futurs médecins des compétences essentielles à la profession, comme l'observation

profonde, l'écoute active et l'ouverture aux perspectives multiples. Enfin, toujours sensible au monde qui l'entoure, le Musée a proposé un programme de conférences et de conversations chevillé aux expositions et abordant divers thèmes liés aux artistes présentés ou aux préoccupations muséales.

L'équipe de l'éducation a largement participé au rayonnement international du MBAM en prononçant des allocutions lors de colloques régionaux ou internationaux (Société des musées du Québec, International Council of Museums [ICOM], Comité pour l'éducation et l'action culturelle [CECA], réseau FRAME), à l'instar de l'équipe de la conservation. Elles ont toutes deux accueilli des stagiaires afin de former la relève, un aspect qui nous tient à cœur.

Cette année, le Musée peut s'enorgueillir d'avoir atteint des jalons importants, notamment grâce à la campagne majeure de financement en cours, menée vaillamment par l'équipe de la Fondation du MBAM, son cabinet de campagne et son conseil d'administration, que je remercie chaleureusement. Cette campagne majeure nous donne à voir la mobilisation du milieu des affaires, tout autant que celle des particuliers qui posent un geste concret de soutien et, je le crois, de reconnaissance à l'égard du Musée et de sa mission. Nos finances demeurent préoccupantes, mais la diversité des appuis décuple la détermination (et la créativité!) de nos équipes pour générer de nouvelles sources de revenus. Et la surprise à la fin de l'année 2024: l'annonce par la Ville de Montréal de l'exonération des taxes foncières pour les organismes à but non lucratif, dont les musées, situés sur son territoire. Quelle belle reconnaissance de notre rôle au sein de la communauté!

Depuis mon entrée en fonction, je vois se dessiner un nouveau MBAM. Son évolution est parfois notable, parfois plus discrète. Ce nouveau MBAM expérimente, rêve; devient plus résilient, mieux adapté à son environnement. Il dialogue avec ses publics, les rassemble,

apporte des perspectives inédites sur l'art, donne la parole aux artistes, et révèle le pouvoir transformateur de l'art.

Comme chaque année, je souhaite conclure mon rapport en exprimant ma gratitude à tout l'écosystème bienveillant et engagé du Musée.

Merci aux instances gouvernementales qui soutiennent indéfectiblement nos activités: le ministère de la Culture et des Communications du Québec, le Conseil des arts du Canada et le ministère du Patrimoine canadien, ainsi que le Conseil des arts de Montréal.

Merci à vous, Membres MBAM, collectionneurs et collectionneuses, donateurs et donatrices, qui accompagnez l'évolution du Musée, assurez son rayonnement et soutenez ses ambitions.

Merci aussi à vous, membres bénévoles de notre conseil d'administration et de ses comités, qui nous épauliez si efficacement, mettant votre expertise et votre réseau au service du MBAM.

Merci, enfin, à toute l'équipe du Musée. À l'avant-scène ou en arrière-plan, vous contribuez toutes et tous à l'essor du MBAM.

Avec l'expertise des équipes et le soutien manifeste de la communauté, le Musée module son offre en l'arrimant toujours davantage à la réalité de ses publics, à sa vision d'un musée d'art pertinent et dynamique. J'espère que nous vous aurons convaincus qu'il y a toujours quelque chose de nouveau à voir et à faire au MBAM.

— STÉPHANE AQUIN
Directeur général

FAITS SAILLANTS

PLAN STRATÉGIQUE

2023-2026

Guidées par des valeurs d'engagement et d'excellence, les équipes du Musée œuvrent à la réalisation des objectifs du plan stratégique du MBAM. La direction assure quant à elle un suivi régulier et rigoureux des plans d'action, veillant à la mobilisation des ressources requises.

LA PROGRAMMATION ET LE RAYONNEMENT

Le Musée continue d'offrir une programmation et des activités qui reflètent la diversité des axes de collectionnement définis dans sa Politique générale de gestion des collections. Au cours de l'année, 100% des axes ont été couverts, surpassant l'objectif fixé à 80%.

Par leur implication soutenue et leur participation active, les employées et employés de plusieurs services, sous la gouverne du directeur général, ont contribué à réaffirmer le rôle du MBAM en tant qu'acteur clé de la communauté muséale montréalaise et internationale. Leurs efforts se sont notamment traduits par la participation du Musée à la conférence du groupe International Exhibition Organizers, qui rassemble des institutions muséales du monde entier, et par sa présence à un panel de discussion organisé par le National Heritage Board de Singapour.

LES PUBLICS

Faire du MBAM un lieu de rencontres et de découvertes tout en fidélisant ses publics demeure une priorité pour toutes les équipes. De nombreuses réflexions et initiatives sont nées de cette volonté en cours d'année. Parmi les indicateurs phares de l'exercice, le taux de renouvellement des abonnements a atteint 59,6%, dépassant l'objectif initial de 55%. Ce résultat confirme l'attachement et l'engagement renouvelé de la communauté des Membres envers le Musée.

Par ailleurs, les données des sondages «postvisites» indiquaient un taux de satisfaction de 89% et un taux de recommandation de 91% chez les visiteuses et visiteurs, ce qui témoigne de la qualité de l'expérience offerte et de la pertinence de notre programmation et de nos activités.

LA CAPACITÉ ORGANISATIONNELLE

Différentes équipes ont contribué à la mise en œuvre des activités et projets prévus dans le Plan de transformation numérique (PTN), déposé en 2023. Ce plan structurant comprend 20 projets échelonnés jusqu'en 2027. Au 31 mars 2025, 52% des projets étaient soit complétés, soit en cours de réalisation, ce qui représente une avancée importante, puisque la cible était initialement fixée à 33%. La transformation numérique du Musée vise à renforcer la présence du numérique et de l'intelligence d'affaires dans l'écosystème organisationnel afin d'optimiser les outils, les processus et l'exploitation des données.

Par ailleurs, un deuxième sondage organisationnel a été réalisé en juin 2024, recueillant un taux de participation remarquable de 89%. Le taux d'adhésion du personnel se situait à 7,1, en légère hausse par rapport au taux de 6,9 obtenu au sondage de 2023. Bien que ce résultat demeure légèrement en deçà de la cible, l'analyse révèle plusieurs points forts, notamment un vif sentiment de fierté de travailler au MBAM, ainsi que la qualité des relations interpersonnelles avec les collègues. Les principales pistes d'amélioration identifiées portent sur la transparence des communications, de même que l'efficacité des processus et de la documentation.

MESSAGE DE L'ASSOCIATION DES GUIDES BÉNÉVOLES

L'Association des guides bénévoles (AGB) a connu une autre année occupée. Grâce à elle, les Membres MBAM, le grand public et les groupes scolaires, communautaires et professionnels ont bénéficié de visites interactives captivantes au sein de la collection permanente et des expositions temporaires du Musée. Près de 25 000 personnes ont ainsi pu participer à des visites guidées!

L'année 2025 est particulièrement significative pour l'AGB, puisqu'elle marque le 60^e anniversaire de sa fondation. En effet, c'est en 1965 qu'un groupe de guides a décidé de créer une association pour représenter l'ensemble des guides auprès du MBAM et organiser des activités sociales visant à renforcer le sentiment d'appartenance de ses membres. Au fil du temps, les différents conseils d'administration de l'AGB ont su fédérer cette communauté en ayant toujours à cœur ses besoins. Le fait qu'une telle organisation, gérée bénévolement, puisse perdurer aussi longtemps méritait d'être souligné. C'est pourquoi, au printemps 2024, en collaboration avec la Direction de l'éducation et de l'engagement communautaire (DEEC), un comité des célébrations du 60^e anniversaire de l'association a été formé. Constitué de membres du conseil d'administration de l'AGB, ce comité a élaboré un plan structuré pour marquer de différentes façons l'événement. L'objectif était de saluer l'engagement de l'association envers le Musée et de faire connaître son histoire auprès du public et des Membres MBAM. Les célébrations se dérouleront tout au long de l'année 2025-2026.

La collaboration avec la DEEC a aussi pris la forme de deux projets axés sur les activités des guides et leurs besoins. La formation de nouveaux membres, après une pause de cinq ans due à la pandémie, annonce une augmentation du bassin de bénévoles – un appui qui sera bienvenu considérant que plusieurs guides

ont cessé leurs activités ces dernières années. L'association a pu contribuer à la préparation du nouveau programme de formation ainsi qu'au recrutement. De même, un nouveau chantier sur la trajectoire des guides a été mis sur pied par la DEEC, en collaboration avec l'AGB. Ce groupe de réflexion a pour but de revoir la contribution en temps des guides et d'offrir de nouvelles formules mieux adaptées à leurs besoins changeants.

Les nombreuses visites annuelles hors les murs et les voyages font partie de notre réalité. Ainsi, cette année, les membres de l'AGB ont pu vivre des expériences souvent inusitées et découvrir des «trésors» autrement inaccessibles: collections privées, ateliers d'artistes, projets architecturaux en devenir, etc. Ces visites contribuent à notre enrichissement personnel et collectif. Aussi, notre périple au Musée national des beaux-arts du Québec pour voir l'exposition *Helen McNicoll: Un voyage impressionniste* a connu un franc succès, attirant plus de 45 participantes et participants.

L'organisation de présentations destinées à la formation continue des guides, en plus de couvrir la collection permanente et les expositions temporaires, nous a permis de nous sensibiliser aux questions liées aux principes de diversité, d'équité et d'inclusion, et de nous outiller pour mieux intervenir auprès de nos diverses clientèles et guider certaines expositions.

Cette année a été gratifiante et épanouissante. La communauté des guides a su relever les défis nombreux qui se sont présentés à elle en faisant preuve de coopération, de flexibilité et de savoir-faire. Nous tenons à remercier la DEEC pour sa grande collaboration à tous les égards.

Ce retour sur notre parcours des soixante dernières années nous a permis de nous projeter dans l'avenir comme association, comme guides, et d'apprendre de ces expériences passées afin de poursuivre notre mission: représenter fièrement le Musée des beaux-arts de Montréal.

— DOMINIQUE LANGELOIER

Présidente 2024-2025

Association des guides bénévoles

ARTE MUSICA ET LA SALLE BOURGIE

La saison 2024-2025 de la Salle Bourgie s'est distinguée par la richesse et la diversité des événements à l'affiche. Arte Musica, qui en assure la programmation, a présenté 93 concerts et conférences, tandis que les organismes musicaux qui louent la salle en tant que présentateurs invités ont offert 54 événements devant public, pour un total de près de 150 représentations au cours de la saison.

PORTEE ET BILLETTERIE

L'intérêt du public ne se dément pas, avec un taux de fréquentation moyen de 68% et un total de 28 285 billets distribués (y compris les billets de faveur). Parmi les concerts présentés, non moins de 33 ont dépassé le cap des 85% de fréquentation. En comptant les événements des présentateurs invités, ce sont près de 40 000 personnes qui ont franchi les portes de la Salle Bourgie.

Fidèle à sa mission, Arte Musica place l'accessibilité au cœur de ses priorités en offrant des concerts à tarif abordable. Le prix moyen d'un billet grand public s'établit à 52\$ (taxes et frais compris), exclusion faite des rabais offerts aux Membres MBAM, aux personnes abonnées et dans le cadre de promotions. Les Membres MBAM bénéficient en tout temps d'une réduction de 15% sur le prix des billets et représentent les acheteurs de près de 32% des billets vendus – ce qui reflète le lien étroit entre la Salle Bourgie et la communauté du Musée.

Par ailleurs, l'abonnement suscite un attrait croissant. À preuve, 26% des billets ont été vendus à des personnes abonnées, une hausse marquée par rapport aux saisons précédentes (21% en 2023-2024 et en 2022-2023).

Enfin, l'engagement envers la relève musicale s'est traduit par une participation notable du

jeune public: 13% des billets ont été achetés par des personnes de 34 ans et moins, qui profitent d'un tarif préférentiel.

FAITS SAILLANTS DE LA PROGRAMMATION MUSICALE

La saison 2024-2025 a été marquée par une programmation d'une richesse et d'une qualité exceptionnelles, saluée tant par la presse que par le public.

Mentionnons également que 50% de la programmation de la Salle Bourgie met à l'honneur l'excellence des artistes du Québec et du Canada.

L'An 1 de l'intégrale des lieder de Franz Schubert a connu un franc succès avec la présentation de sept récitals d'une grande beauté, portés par des interprètes d'exception tels que le ténor Ian Bostridge et le pianiste Julius Drake, le baryton Benjamin Appl, la soprano Magali Simard-Galdès et la mezzo-soprano Harriet Burns.

La série 5 à 7 Jazz s'est enrichie avec la présentation de neuf concerts allant du blues à la bossa-nova, mettant en vedette Harrison Kennedy, Rémi Bolduc et Baptiste Trotignon, le Trio Marianne Trudel et bien d'autres encore.

La série de concerts en lien avec les expositions du MBAM a attiré un public nombreux. On se souviendra du récital donné par Luc Beauséjour pour inaugurer le clavecin flamand fraîchement restauré de la Salle Bourgie, en écho à l'exposition *Vice, vertu, désir, folie: trois siècles de chefs-d'œuvre flamands*, et du formidable concert *Saimaniq Simuvut* de l'ensemble Oktoécho, qui a marqué l'ouverture de la présentation *DLdNb uummaqutik: essence de la vie*. En lien avec l'installation *Ravel Ravel Interval* d'Anri Sala, le pianiste Louis Lortie a présenté l'intégrale des œuvres pour piano de Maurice Ravel à l'occasion du 150^e anniversaire de naissance du compositeur. Le groupe de musique traditionnelle canadienne The McDades a, quant à lui, offert un concert en réponse à l'exposition *Joyce Wieland: À cœur battant*. Enfin, les musiciennes et musiciens de l'Orchestre Métropolitain ont présenté le

programme Paris 1900 devant une salle comble, dans le cadre de l'exposition *Berthe Weill, galeriste de l'avant-garde parisienne*.

Événement d'envergure et important partenaire de la Salle Bourgie, le Concours musical international de Montréal a consacré l'édition de cette année à la voix. Pendant une semaine, la Salle Bourgie a accueilli quarts de finale et demi-finale, ainsi que plusieurs événements connexes. Pour la première fois, elle a même offert un prix lors de la finale du volet «Mélodie». Ainsi, le baryton colombien Laureano Quant a remporté le prix Schubert, qui lui permettra de se produire en récital lors d'une prochaine saison.

COMMUNICATIONS, MARKETING ET RAYONNEMENT INSTITUTIONNEL

L'équipe d'Arte Musica investit des efforts considérables pour accroître la notoriété de la Salle Bourgie et faire connaître son emplacement au sein du MBAM. Cette année, celle-ci a misé sur une campagne présentant les artistes de la programmation afin de montrer le côté humain de l'expérience de concert. Un important plan promotionnel a été déployé à la fois dans les médias traditionnels, en affichage extérieur, en marketing direct, sur le web et sur les réseaux sociaux. La Salle Bourgie poursuit également ses efforts pour élargir son public grâce à une stratégie de partenariats axée sur une visibilité croisée.

Pour susciter un engouement croissant, l'équipe d'Arte Musica investit notamment dans la création de contenu vidéo, et plus particulièrement dans la diffusion d'extraits de concerts. La réussite de cette stratégie se reflète d'ailleurs dans la hausse du nombre de personnes abonnées sur les plateformes de réseaux sociaux de la Salle Bourgie.

Sur le plan des relations de presse et de la visibilité médiatique, la Salle Bourgie a été mentionnée à plus de 270 reprises (médias imprimés, web, radio et télévision) dans une cinquantaine de médias distincts et par près de 80 journalistes différents. Les concerts présentés par Arte Musica ont fait l'objet de 70 critiques, dont plusieurs très élogieuses, ce qui témoigne de la qualité de la programmation.

Par ailleurs, l'équipe accorde une attention particulière à l'accueil du public. Ainsi, le fonctionnement du bar de la Salle Bourgie a été repensé afin d'offrir un service de rafraîchissements lors d'une majorité de concerts présentés en soirée à un large auditoire.

Enfin, Arte Musica a renoué cette saison avec la distribution de programmes imprimés pour chaque concert. Cette décision répond à une demande exprimée dans un sondage mené auprès du public.

ÉDUCATION ET MÉDIATION

Encore une fois cette saison, l'équipe d'Arte Musica a collaboré avec le MBAM dans le cadre du programme Le Musée en partage, ce qui a permis d'ouvrir les portes de la Salle Bourgie à des groupes communautaires. Ainsi, le 7 mai, 320 personnes ont été invitées par la Direction de l'éducation, de l'engagement communautaire et de l'expérience visiteur du MBAM à un concert gratuit du violoncelliste Dominique Beauséjour-Ostiguy et du pianiste Jean-Michel Dubé.

Par ailleurs, cinq cours de maître ont été donnés par des artistes invités de la Salle Bourgie. Ces événements connaissent une popularité grandissante tant auprès du grand public que des étudiantes et étudiants avancés en musique.

UNE ÉQUIPE TOURNÉE VERS L'AVENIR

Portée par l'énergie et le savoir-faire de son équipe, Arte Musica poursuit sa mission, qui consiste à mettre en valeur et à faire briller la Salle Bourgie tant dans le milieu culturel québécois que sur la scène mondiale. Sa réputation florissante et l'enthousiasme manifesté par les meilleurs artistes d'ici et d'ailleurs laissent entrevoir des perspectives particulièrement prometteuses pour les saisons à venir. De nombreux projets et rencontres artistiques viendront soutenir cet élan et renforcer encore davantage l'intérêt du public.

— OLIVIER GODIN
Directeur artistique

— CAROLINE LOUIS
Directrice générale

CINÉMA DU MUSÉE

En 2024-2025, le Cinéma du Musée a offert une programmation particulièrement dynamique comprenant plusieurs séries thématiques, divers festivals, des premières marquantes et des films à succès. Du 1^{er} avril au 31 mars, il a présenté, lors de 1 052 séances, 190 films issus de nombreux pays à 48 746 spectatrices et spectateurs.

SÉRIES

Nos 4 séries événementielles ont attiré, en 42 séances, un total de 3 720 personnes.

Le cycle **CINÉ-HISTOIRE: WERNER HERZOG** proposait une exploration du cinéma historique à travers l'objectif du célèbre réalisateur. Pour aborder le sujet du passé à l'écran, les cinq œuvres sélectionnées étaient accompagnées de présentations et de discussions menées par des historiennes et historiens.

La série **PEINDRE LE CINÉMA** visait quant à elle à tisser des liens entre les arts visuels et le septième art. À travers une sélection de films en dialogue avec des courants picturaux, elle a montré l'importance du regard artistique au cinéma. Cette série, organisée par Bruno Dequen, rédacteur en chef de *24 images* et programmateur, et Itay Sapir, professeur au département d'histoire de l'art de l'UQAM, proposait également des présentations de spécialistes et des discussions avec le public.

Pour souligner les cinquante ans de l'Université Concordia, la série **CONCORDIA 50**, organisée en collaboration avec le professeur Martin Lefebvre, a offert un portrait du cinéma des années 1974 et 1975 au Québec, en Amérique du Nord et à l'international. Il s'agissait d'un tout nouveau partenariat avec l'École de cinéma Mel-Hoppenheim.

La série **RETOUR EN ITALIE**, née d'une collaboration avec l'Institut culturel italien de Montréal, a permis au public de découvrir la richesse du cinéma italien contemporain grâce à des films inédits présentés chaque premier jeudi du mois.

FESTIVALS

Le Cinéma du Musée a aussi consolidé sa place comme lieu de prédilection de la communauté cinéphile montréalaise en accueillant 9 festivals – Fantasia, Festival du nouveau cinéma, CINEMANIA, Festival international du film sur l'art, Rencontres internationales du documentaire de Montréal, Rendez-vous Québec Cinéma, Présence autochtone, Festival du film japonais de Montréal et Festival international du film black de Montréal – qui ont attiré 12 615 spectatrices et spectateurs lors de 119 séances.

PREMIÈRES ET ÉVÉNEMENTS SPÉCIAUX

En parallèle de sa programmation courante, le Cinéma du Musée a été le théâtre de plusieurs événements marquants. Il a accueilli huit premières québécoises et canadiennes, pour la plupart accompagnées de discussions en présence des cinéastes. Ces soirées exceptionnelles ont permis d'établir un dialogue entre les œuvres et le public, tout en mettant en valeur la création locale. Parmi les moments forts de l'année, mentionnons les projections de *Kanaval*, *La bataille de Saint-Léonard*, *La fête des Pères* et *Hola Frida*. Notons également la tenue d'une projection scolaire, fruit de notre volonté d'engagement auprès des jeunes.

PROGRAMMATION COURANTE

Notre programmation a attiré un public fidèle et curieux, composé de 18 745 spectatrices et spectateurs répartis sur 807 séances. Parmi les films présentés, deux titres se sont particulièrement démarqués par leur succès critique et public: *Vermiglio* et *Flow*, qui ont respectivement été vus par 1 252 et 1 231 personnes.

Soulignons également la tenue de 15 séances de questions-réponses avec un total de 27 invités de marque – une initiative qui témoignait de l'importance accordée aux échanges avec le public; l'accueil de 9 639 personnes lors de 66 séances programmées pour des événements organisés par des tiers; et une première collaboration avec PHI dans le cadre de l'exposition *Jean-Marc Vallée: Mixtape*, avec une projection du film *Café de Flore*, suivie d'une séance de questions-réponses avec les artisans du film.

COMMUNICATIONS

Au cours de l'automne, un important travail de modélisation d'affaires a été réalisé par le MBAM et le Cinéma du Musée pour un meilleur arrimage de nos équipes et de nos programmations.

Notre équipe des communications a déployé une stratégie de contenu propre au Cinéma du Musée, ce qui a entraîné une augmentation substantielle du nombre d'abonnements sur nos réseaux sociaux: hausse de 37% sur Instagram et de 11% sur Facebook. Cet automne, nous avons également mis en place une infolettre commune au groupe des cinémas Beaubien, du Parc et du Musée, ce qui a permis de mettre en valeur la programmation du Musée auprès des clientèles des trois salles. Et le rabais accordé aux Membres MBAM sur les billets d'admission générale a été bonifié, passant de 15 à 25%. De son côté, le MBAM a ajouté une rubrique sur le Cinéma du Musée dans son infolettre destinée aux Membres. Il a aussi diffusé de l'information sur certaines séances dans son calendrier d'activités en ligne.

Nous avons de plus renouvelé notre partenariat avec BIXI: les détentrices et détenteurs d'un abonnement saisonnier ou annuel profitent d'une offre 2 pour 1 au Cinéma du Musée le dimanche et le lundi soir à partir de 18h. Nous avons également réaffirmé notre engagement communautaire en donnant gracieusement 658 laissez-passer à 162 organismes.

Enfin, les ventes au comptoir de restauration ont augmenté de 55%.

Avec une programmation riche et diversifiée, un public engagé, et de solides partenariats, le Cinéma du Musée a confirmé son rôle essentiel dans le paysage culturel montréalais en 2024-2025. Il poursuit maintenant sa mission de promouvoir le cinéma d'auteur, tout en renforçant les liens entre les œuvres, les artistes et le public.

— ROXANNE SAYEGH
Directrice générale

EXPOSITIONS PRÉSENTÉES AU MUSÉE

POP LA VIE!

Le pop art dans la collection du MBAM

31 août 2023 – 28 juillet 2024

Une exposition organisée par le Musée des beaux-arts de Montréal.

GEORGIA O'KEEFFE ET HENRY MOORE

Géants de l'art moderne

10 février – 2 juin 2024

Une exposition organisée par le San Diego Museum of Art, en collaboration avec le Musée des beaux-arts de Montréal.

WANDA KOOP

Qui possède la lune

11 avril – 4 août 2024

Une exposition organisée par le Musée des beaux-arts de Montréal.

東海道 TŌKайдō

Paysages rêvés d'Andō Hiroshige

27 avril – 13 octobre 2024

Une exposition organisée par le Musée des beaux-arts de Montréal.

VICE, VERTU, DÉSIR, FOLIE

Trois siècles de chefs-d'œuvre flamands

8 juin – 25 octobre 2024

Une exposition organisée par le Denver Art Museum et la Fondation Phoebus, Anvers (Belgique), en collaboration avec le Musée des beaux-arts de Montréal.

DEUX PAR DEUX RASSEMBLÉS

Ajouts récents à la collection du MBAM

11 septembre 2024 – 5 octobre 2025

Une exposition organisée par le Musée des beaux-arts de Montréal.

ANRI SALA

Ravel Ravel Interval

29 novembre 2024 – 27 avril 2025

Une exposition organisée par le Musée des beaux-arts de Montréal.

JOYCE WIELAND

À cœur battant

8 février – 4 mai 2025

Une exposition organisée par le Musée des beaux-arts de Montréal et le Musée des beaux-arts de l'Ontario.

PRÉSUMÉES COUPABLES

Les femmes et les sept péchés capitaux

26 mars – 10 août 2025

Une exposition organisée par le Musée des beaux-arts de Montréal.

TOILE NUMÉRIQUE

GLENN GEAR

ulitsuak | marée montante | rising tide

1^{er} octobre 2024 – 30 mars 2025

Un projet réalisé grâce au soutien financier du Fonds de maintien des actifs stratégiques en tourisme de Tourisme Montréal, avec la participation financière du gouvernement du Québec.

EXPOSITIONS DU MUSÉE EN TOURNÉE

BERTHE WEILL

Art Dealer of the Parisian Avant-garde

The Grey Art Museum, New York University

1^{er} octobre 2024 – 1^{er} mars 2025

Une exposition organisée par le Musée des beaux-arts de Montréal, le Grey Art Museum, New York University, et le Musée de l'Orangerie, Paris.

ANURIJUQ

(El viento sopla / Le vent souffle / The Wind Blows)

Une sélection d'œuvres de la collection Lois et Daniel Miller promise au Musée des beaux-arts de Montréal

Museo del Oro, Bogotá

29 novembre 2024 – 18 mai 2025

Une exposition organisée par le Musée des beaux-arts de Montréal.

COLLECTION PERMANENTE

NOUVELLES PRÉSENTATIONS ET PROJETS SPÉCIAUX

MISE EN LUMIÈRE

Les artistes femmes dans la collection d'art européen ancien

21 février – 21 juillet 2024

▷LĽdNb UUMMAQUTIK

essence de la vie

À compter du 8 novembre 2024

Nouvelle présentation de la collection d'art inuit.

ACQUISITIONS

Au cours de l'année, 487 œuvres ont rejoint la collection du Musée, dont 50 par achats et 437 par dons. Parmi ces acquisitions se distingue un important ensemble de 149 pièces d'orfèvrerie, gracieusement offert par l'honorable Serge Joyal.

Art québécois et canadien — 169 œuvres

Art international — 65 œuvres

Arts décoratifs et design — 209 œuvres

Art et design autochtones — 44 œuvres

ALIÉNATIONS

Le MBAM a intégré l'aliénation d'œuvres à ses pratiques de saine gestion des collections, conformément à sa Politique générale de gestion des collections et aux standards éthiques et professionnels reconnus dans le milieu muséal. Cette démarche, qui s'inscrit dans la mission institutionnelle, fait l'objet de réévaluations constantes afin d'en assurer la pertinence et la conformité aux orientations stratégiques du Musée. Au cours de l'exercice 2024-2025, dix œuvres de la collection d'art québécois et canadien ont été aliénées.

CONSEIL D'ADMINISTRATION ET COMITÉS DU MUSÉE

COMPOSITION DU CONSEIL

En date du 31 mars 2025, le conseil d'administration du MBAM comptait 15 membres, dont le président et le directeur général du Musée. Sa composition répondait aux exigences de la *Loi sur le Musée des beaux-arts de Montréal*:

- Un membre de l'ordre professionnel de comptables mentionné au Code des professions
- Une personne âgée de trente-cinq ans ou moins au moment de sa nomination
- Des personnes issues de communautés variées, représentatives de la société québécoise
- Sept femmes et sept hommes, en excluant le directeur général

Les nominations tiennent compte du profil de compétences et d'expérience adopté par le conseil en 2021.

Les membres du conseil d'administration ont tous et toutes pris connaissance du code de déontologie et l'ont signé. Personne n'a signalé de conflit d'intérêts ni reçu de rémunération dans le cadre de ses fonctions. Le MBAM n'est pas assujetti à la *Loi sur la gouvernance des sociétés d'État*: la mesure du gouvernement du Québec visant la rémunération des administrateurs et administratrices ne s'y applique donc pas.

DIRECTEUR GÉNÉRAL DU MBAM

Stéphane Aquin

Nommé le 15 octobre 2020

Mandat renouvelé le 11 octobre 2023 pour trois ans

Stéphane Aquin est un Montréalais d'origine qui a vécu aux États-Unis et en Suisse. Il détient une maîtrise en histoire de l'art de l'Université de Montréal. Dans les années 1990, après avoir collaboré à l'ouverture du pavillon Jean-Noël Desmarais lors d'un premier passage au Musée, il s'est illustré comme critique d'art au Québec et au Canada. Il a réintégré les rangs du MBAM en 1998 à titre de conservateur de l'art contemporain, poste qu'il a occupé pendant seize ans. En 2015, il a été nommé conservateur en chef du Hirshhorn Museum and Sculpture Garden de la Smithsonian Institution. Depuis novembre 2020, en tant que directeur général du MBAM, il poursuit le développement de la grande institution montréalaise en privilégiant une approche inclusive et novatrice de l'art, le respect de la primauté de la vision de l'artiste et l'accomplissement de la mission éducative du Musée.

MEMBRES NOMMÉS PAR LE GOUVERNEMENT

Jérôme Dupras – membre indépendant

Nommé le 23 janvier 2025 –

premier mandat de quatre ans

Président du conseil d'administration de la Fondation des Cowboys Fringants

Membre du conseil d'administration d'Habitat, de l'Institut de recherche et de développement en agroenvironnement et de la Fondation de la faune du Québec

Jérôme Dupras est professeur au Département des sciences naturelles de l'Université du Québec en Outaouais. Fondateur du Centre de recherche appliquée sur la biodiversité et les écosystèmes (CRABE), il est aussi titulaire de la Chaire de recherche du Canada en économie écologique et de la Chaire UNESCO en

évaluation socio-économique de la biodiversité et des écosystèmes. Détenteur d'un doctorat en géographie et d'un postdoctorat en biologie, il est spécialiste de l'aménagement du territoire et de la protection de l'environnement. Sur les scènes musicales de la francophonie, on le connaît aussi en tant que membre des Cowboys Fringants.

Sébastien Fauré – membre indépendant

Nommé le 1^{er} juillet 2022 –
premier mandat de quatre ans

Sébastien Fauré est un entrepreneur de renom dans l'industrie canadienne des communications marketing. Il est associé principal et chef de la direction de l'agence de publicité Bleublancrouge et cofondateur du collectif Humanise, un regroupement d'entreprises indépendantes comptant quelque 330 professionnels et professionnelles. Ensemble, ces organisations proposent un mode de collaboration unique permettant d'aborder différemment les enjeux de la clientèle et de mettre en œuvre des solutions adaptées à une nouvelle ère humaine. Sébastien Fauré a été membre du conseil d'administration de l'École d'entrepreneurship de Beauce et des conseils d'administration québécois et canadien de la Young Presidents' Organization.

Sari Hornstein, Ph. D. – membre indépendante

Nommée le 1^{er} juillet 2022 –
deuxième mandat de quatre ans

Membre du conseil d'administration d'ArtStream, de la Woolly Mammoth Theatre Company et de la Foundation of The Arc of the US

Membre du conseil consultatif de l'Institute for After School Development, affilié à l'All Stars Project

Sari Hornstein est une historienne qui a enseigné l'histoire, rédigé et publié plusieurs ouvrages (notamment sur l'histoire navale) et travaillé comme directrice générale. Elle a également œuvré auprès d'organismes à but non lucratif

et signé de nombreux articles de sensibilisation aux droits des personnes handicapées, cause à laquelle elle se consacre désormais. Née et ayant grandi à Montréal, elle a vécu à Londres et aux Pays-Bas avant de s'établir aux États-Unis. Elle est titulaire d'un baccalauréat en économie de l'Université McGill, d'une maîtrise de la London School of Economics et d'un doctorat en histoire économique de l'Université de Leyde.

G. Pierre Lapointe, IAS.A – membre indépendant

Nommé le 1^{er} juillet 2022 –
troisième mandat de quatre ans

Jusqu'à son départ en 2022, G. Pierre Lapointe était vice-président du conseil et directeur principal – Gestion privée de patrimoine de Jarislowsky Fraser. Il a occupé plusieurs postes durant ses trente-sept ans de service au sein de la firme, dont celui de président de 2012 à 2018. G. Pierre Lapointe est actuellement président de Granite Family Office, un organisme qu'il a cofondé. Auparavant, il a siégé au conseil d'administration ou aux comités de plusieurs organisations, dont *La Presse*, la Fondation de l'Hôpital Maisonneuve-Rosemont, la Fondation de l'École supérieure de ballet du Québec, la Croix d'or (réseau de la Fondation du Cardinal Léger), Stedfast, la Fondation du Collège de Montréal, les Amis du jazz de McGill (École de musique Schulich) et l'Ivey Business School. Il détient une maîtrise de la University of Aberdeen (Écosse) et un MBA de l'Université Western (Ontario).

Stéphanie Marchand, ing. – membre indépendante

Nommée le 1^{er} juillet 2022 –
deuxième mandat de quatre ans

Présidente de la Guilde du jeu vidéo du Québec

Stéphanie Marchand est vice-présidente principale à la production chez Behaviour Interactif, une entreprise québécoise de jeux vidéo et d'expériences immersives. Elle a commencé sa carrière dans l'industrie

du jeu il y a plus de vingt ans en tant que programmeuse. Sa passion pour le développement de jeux, la gestion de projets et la formation de nouveaux leaders l'a amenée à occuper notamment les postes de cheffe d'équipe en programmation, de productrice et de productrice en chef. Stéphanie Marchand a participé à plus de 50 cycles de développement de jeux en partenariat avec des géants de l'industrie tels que Microsoft, EA, 2K, Ubisoft, Bethesda, Sony et Activision. Elle s'est aussi engagée à encourager les femmes et les jeunes filles à opter pour des carrières dans des domaines scientifiques et technologiques. Elle est titulaire d'un baccalauréat en génie informatique de Polytechnique Montréal.

Jonathan Tétrault – membre indépendant

Nommé le 1^{er} juillet 2022 –
premier mandat de quatre ans

Membre de plusieurs conseils d'administration, dont celui de goeasy (TSX:GSY), de l'Institut C.D. Howe et de l'Orchestre symphonique de Montréal

Jonathan Tétrault est associé directeur chez Sagard et chef de la direction du groupe Sagard Private Equity Solutions. À ce titre, il est responsable de l'expansion mondiale de la firme (volets Fusions-acquisitions et Partenariats stratégiques). Avant de se joindre à Sagard, Jonathan Tétrault a été président et chef de l'exploitation du Groupe Cirque du Soleil, dont il supervisait les activités opérationnelles et les activités de développement organisationnel à l'échelle internationale. Précédemment, il a passé quatorze ans à titre d'associé principal chez McKinsey & Company, et a codirigé le groupe Investisseurs institutionnels mondiaux, dirigé les Services financiers canadiens et agi en qualité d'associé directeur du bureau de Montréal. Il a conseillé des investisseurs institutionnels, des sociétés de placements privés, des sociétés de gestion d'actifs et des institutions bancaires sur un large éventail de questions stratégiques et financières dans

plus de 25 pays. Jonathan Tétrault est titulaire d'un MBA de la University of Oxford, d'un baccalauréat en droit de l'Université de Montréal et d'un certificat de l'Institut d'études politiques de Paris. Il est membre du Barreau du Québec.

MEMBRES ÉLUS PAR L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE DES MEMBRES DU MUSÉE

Clare A. Chiu – membre indépendante

Élue le 28 juin 2022 –
deuxième mandat de quatre ans

Membre du conseil d'administration de campagne du Pembroke College – Cambridge University

Clare A. Chiu est directrice générale de Warwick Hotels and Resorts, un groupe hôtelier international comptant plus de 40 hôtels et complexes sur 5 continents, et directrice générale du Warwick Le Crystal à Montréal. Elle est responsable de l'élaboration et de la mise en œuvre de la stratégie opérationnelle et financière de l'organisation. Auparavant, elle a travaillé pour une banque d'investissement et pour la Banque mondiale. Clare A Chiu détient un baccalauréat et une maîtrise en économie de la University of Cambridge et un MBA de la Columbia University.

Yolande James

Élue le 28 juin 2022 –
premier mandat de trois ans

Yolande James est directrice générale et chef des communications stratégiques et des affaires gouvernementales mondiales à l'Office d'investissement des régimes de pensions du secteur public (Investissements PSP). Forte d'une carrière de plus de vingt ans, elle s'est jointe à l'organisation en septembre 2023 pour diriger les groupes de communications et de relations gouvernementales. Depuis son départ de la vie politique, Yolande James est avocate-médiatrice, accréditée pour les dossiers civils, commerciaux et relatifs au travail. Membre de l'Institut de médiation et

d'arbitrage du Québec (IMAQ), elle a été appelée à arbitrer, avec succès, divers litiges touchant la construction, les vices cachés, l'assurance et les relations de travail. À titre de ministre, elle a dirigé plusieurs négociations importantes. C'est sous sa gouverne que le gouvernement du Québec a négocié la toute première entente collective pour les responsables de services de garde en milieu familial, ainsi que le renouvellement des conventions collectives des éducatrices dans les centres de la petite enfance. Avant de se joindre à Investissements PSP, Yolande James était directrice générale, diversité et inclusion à Radio-Canada, organisation où elle a passé plusieurs années à titre d'analyste et de commentatrice politique aux émissions *Le club des ex* (ICI RDI) et *Power & Politics* (CBC). Elle est titulaire d'un baccalauréat en droit de l'Université de Montréal et d'un baccalauréat en *common law* de l'Université Queen's. Elle est également accréditée comme médiatrice en droit civil, commercial et du travail par l'IMAQ.

Alexandre McLean

Élu le 28 juin 2022 –
premier mandat de quatre ans

Jeune entrepreneur au service de la cause sociale et environnementale, Alexandre McLean évolue au cœur d'un mouvement mondial pour des villes durables. Il a cofondé Alvéole, une entreprise d'apiculture urbaine qui a pour mission de rapprocher les communautés métropolitaines de la nature. Dans ses fonctions de président-directeur général, il supervise une équipe de plus de 200 personnes dans une quarantaine de villes au Canada, aux États-Unis et en Europe. Son entreprise est membre du mouvement 1% for the Planet et certifiée B Corp.

Alanis Obomsawin, C.C., G.O.Q., C.A.L.Q.

Élu le 28 juin 2022 –
deuxième mandat de deux ans

Cercle des membres du Bureau de l'écran autochtone

Membre de la Nation W8banaki, Alanis Obomsawin est l'une des plus éminentes documentaristes au pays. Cinéaste et productrice à l'Office national du film du Canada, elle a réalisé 65 films et consacré ses 58 ans de carrière à relater la vie et les préoccupations des peuples autochtones, tout en examinant des enjeux importants pour toutes et tous. Elle a reçu la médaille Edward MacDowell, le prix Jeff-Skoll (Jeff Skoll Award in Impact Media), le prix Rogers-DOC Luminary du DOC Institute, le prix Glenn-Gould et le prix Iris-Hommage.

MEMBRES NOMMÉS PAR LE CONSEIL D'ADMINISTRATION

M^e Alix d'Anglejan-Chatillon – membre indépendante

Nommée le 1^{er} juillet 2022 –
quatrième mandat de quatre ans

Alix d'Anglejan-Chatillon codirige le groupe Produits et services financiers de Stikeman Elliott, où elle est également associée. Grâce à sa pratique principalement axée sur les activités de gestion de placements et la réglementation des marchés de capitaux et des dérivés, elle a été reconnue par les répertoires internationaux comme chef de file en gestion d'actifs et fonds d'investissement. M^e d'Anglejan-Chatillon est aussi première vice-présidente du comité de gestion des actifs et des fonds d'investissement de l'International Bar Association et membre active de l'American Bar Association. Elle est diplômée de la Faculté de droit de l'Université McGill (B.C.L., LL. B.) et détient un baccalauréat spécialisé en sciences économiques de l'Université Queen's. Elle est membre du Barreau du Québec et a été admise à titre d'avocate à la cour du Barreau de Paris.

M^e André Dufour

Président du conseil d'administration

Nommé le 1^{er} juillet 2022 –
premier mandat de quatre ans

Président du conseil d'administration
de Mission inclusion et de Globocam

André Dufour est avocat en droit des affaires et spécialiste des fusions et des acquisitions, associé du cabinet pancanadien Borden Ladner Gervais. Collectionneur férus d'art contemporain canadien, il a siégé au conseil des fiduciaires de la Fondation du MBAM de 2014 à 2022 et préside le conseil d'administration du Musée depuis 2022.

**Jessica Pathy, CPA auditrice, CA
– membre indépendante**

Nommée le 1^{er} juillet 2022 –
deuxième mandat de quatre ans

Présidente de la Fondation Marie-Vincent
et du Centre d'expertise Marie-Vincent

Membre du conseil d'administration de PLUS1,
de PLUS1 USA et de World Wildlife Fund Canada

Jessica Pathy a travaillé au Service de vérification d'Ernst & Young, où elle était également responsable du recrutement et du mentorat des jeunes membres du personnel. Auparavant, elle était chargée de cours à temps plein (premier et deuxième cycles) à la Faculté de gestion de l'Université McGill, et enseignait l'analyse financière, la gestion comptable, la vérification et la gouvernance. Jessica Pathy œuvre auprès de nombreuses organisations qui fournissent un soutien essentiel. Elle détient un baccalauréat spécialisé de l'Université McGill, possède le titre de comptable agréée et a suivi le Programme OBNL IAS-Rotman.

Pierre A. Raymond

Nommé le 1^{er} juillet 2022 –
premier mandat de quatre ans

Pierre A. Raymond agit actuellement à titre de consultant et d'administrateur de sociétés et d'organismes sans but lucratif. Il a également été administrateur de plusieurs sociétés ouvertes. Préalablement, il a été, pendant toute sa carrière professionnelle, un associé du cabinet d'avocats Stikeman Elliott, où il a pratiqué le droit des affaires et eu l'occasion de travailler sur d'épineuses et importantes questions de réputation et de gouvernance. Il a été président du conseil pendant ses six dernières années chez Stikeman Elliott. Rappelons qu'en octobre 2020, il a été mandaté par le conseil d'administration du Musée pour le conseiller et lui faire les recommandations appropriées dans le cadre d'un examen approfondi de l'ensemble de sa structure de gouvernance et de sa direction.

CODE D'ÉTHIQUE ET DE DÉONTOLOGIE

À L'INTENTION DES MEMBRES DU CONSEIL D'ADMINISTRATION ET DES MEMBRES DES COMITÉS

I. CHAMP D'APPLICATION DU PRÉSENT CODE

1. Le présent code s'applique à toute personne nommée en vertu de la *Loi sur le Musée des beaux-arts de Montréal* (la « Loi »), chapitre M-42, pour siéger au conseil d'administration du Musée (le « conseil d'administration ») ainsi qu'aux personnes nommées par le conseil d'administration pour siéger à l'un des comités du Musée des beaux-arts de Montréal (le « Musée ») à titre de membre ou auxquelles le conseil d'administration demande de se conformer au présent code (ci-après collectivement désignées « Membre »).

II. DEVOIRS GÉNÉRAUX

1. Tout Membre est tenu de respecter les principes d'éthique et les règles de déontologie prévue par la Loi, par le *Règlement sur l'administration générale du Musée* (le « Règlement intérieur ») et par le présent code. En cas de divergence, les règles et les principes les plus exigeants s'appliquent.
2. Un Membre doit, en cas de doute, agir selon l'esprit de ces règles et de ces principes.
3. Un Membre doit s'assurer que ses actions et ses décisions sont et paraissent libres de toute forme de favoritisme, de partialité ou d'intérêt personnel. Il ne peut s'acquitter entièrement de cette obligation simplement en se conformant aux lois en vigueur. Il doit de plus organiser ses affaires personnelles de telle sorte qu'elles ne puissent nuire à l'exercice de ses fonctions.
4. Un Membre doit, dans l'exercice de ses fonctions, agir avec honnêteté, loyauté, prudence, diligence, efficacité, assiduité, équité et bonne foi.
5. Il doit prendre ses décisions indépendamment de toute considération incompatible avec les intérêts du Musée, notamment toute considération politique partisane.

III. OBLIGATIONS PARTICULIÈRES

Biens et activités personnelles

1. Un Membre doit gérer ses affaires de façon à toujours distinguer et à ne jamais confondre les biens ou les fonds du Musée avec les siens.
2. Un Membre ne peut utiliser indûment ou sans autorisation préalable les biens et les ressources matérielles, physiques ou humaines du Musée à son profit ou au profit de tiers, ou en permettre l'usage à des fins autres que celles approuvées par le Musée.
3. Un Membre ne peut concurrencer le Musée lors de l'acquisition d'œuvres d'art.
4. Un Membre ne doit pas associer le Musée, de près ou de loin, à une démarche personnelle, notamment une démarche touchant des activités de collection ou des activités politiques.

Conflits d'intérêts

5. Un Membre doit éviter de se placer dans une situation de conflit entre son intérêt personnel et les obligations de ses fonctions. Il doit éviter de se placer dans une situation qui laisse un doute raisonnable sur sa capacité d'exercer ses fonctions avec loyauté et impartialité. Pour les besoins du présent code, l'« intérêt personnel » d'un Membre signifie son intérêt personnel ou celui de toute personne qui lui est liée, à savoir son conjoint, son enfant, l'enfant de son conjoint, une personne à laquelle le Membre est associé ou une société de personnes dont le Membre est un associé, une personne morale qui est contrôlée par le Membre, par son conjoint, par son enfant ou par l'enfant de son conjoint, ou une personne morale dont le Membre détient 10% ou plus des actions.
6. Un Membre doit dénoncer au comité de gouvernance et d'éthique du conseil d'administration (le « comité de gouvernance ») tout intérêt direct ou indirect qu'il a dans un organisme, une entreprise ou une association susceptible de le placer dans une situation de

- conflit d'intérêts, ainsi que les droits qu'il peut faire valoir contre l'organisme ou l'entreprise, en indiquant, le cas échéant, leur nature et leur valeur. Outre la signature annuelle de la déclaration d'adhésion à ce code d'éthique et de déontologie, il remplira et signera annuellement, ou en cas de conflit d'intérêts, la déclaration de conflits d'intérêts.
7. Un Membre qui a un intérêt direct ou indirect dans un organisme, une entreprise ou une association qui met en conflit son intérêt personnel et celui du Musée doit, sous peine de révocation, dénoncer par écrit cet intérêt au comité de gouvernance et, le cas échéant, s'abstenir de participer à toute délibération et à toute décision portant sur l'organisme, l'entreprise ou l'association dans lequel il a cet intérêt. Il doit en outre se retirer de la séance pour la durée des délibérations et du vote, relatifs à cette question. Il est fait mention de son retrait au procès-verbal de l'assemblée où le sujet est à l'ordre du jour.
 8. Un Membre ne peut prendre part aux délibérations ni voter sur une question dans laquelle il a un intérêt personnel; il doit se retirer de la séance. Le conseil d'administration ou le comité auquel le Membre siège peut, avant son retrait, lui poser toute question jugée nécessaire ou utile.
 9. Un Membre qui assume des obligations envers d'autres entités peut parfois se trouver en situation de conflit d'intérêts. Dans le cas où le présent code ne prévoit pas la situation, le Membre doit déterminer si son comportement respecte ce à quoi le Musée peut raisonnablement s'attendre du comportement d'un Membre dans ces circonstances. Il doit également déterminer si une personne raisonnablement bien informée conclurait que les obligations qu'il a assumées envers une autre entité ou l'intérêt personnel qu'il détient dans l'autre entité risquent d'influencer ses décisions et de nuire à son objectivité et à son impartialité dans l'exercice de ses fonctions au Musée. À cet égard, le Membre peut consulter le comité de gouvernance et le président du comité auquel il siège.
 10. Un Membre ne peut acquérir directement ou indirectement, pour lui-même ou pour un tiers, une œuvre d'un artiste entre le moment où il a connaissance de l'intention du Musée d'acheter ou d'aliéner une œuvre de cet artiste (entente de principe avec une galerie ou l'artiste) ou de programmer une exposition de cet artiste (projet d'exposition inclus au programme d'expositions), et le moment où l'acceptation de l'œuvre ou la présentation de l'exposition est approuvée par le conseil d'administration et l'acquisition ou l'exposition par le Musée est rendue publique.
 11. Nonobstant les paragraphes précédents, un Membre peut, seul ou par association avec un ou des Membres, acquérir une ou des œuvres dans le but d'en faire don au Musée.
 12. Le cas échéant, le Membre doit déclarer au comité de gouvernance son intention de don et se retirer de toutes délibérations et de tous votes relatifs à la proposition de don.
 13. La proposition de don sera évaluée par le Musée dans le respect de sa Politique générale de gestion des collections.

Confidentialité de l'information

14. Un Membre doit, en toutes circonstances, préserver la confidentialité des délibérations du conseil d'administration ou de ses comités et des renseignements obtenus dans l'exercice ou à l'occasion de l'exercice de ses fonctions et qui ne sont pas destinés à être communiqués au public. Il ne peut utiliser, à son profit ou au profit de tiers, l'information ainsi obtenue.
15. Un Membre a la responsabilité de prendre des mesures visant à protéger la confidentialité des informations auxquelles il a accès. Ces mesures consistent notamment à:
 - ne pas laisser à la vue de tiers ou d'employés non concernés les documents porteurs d'informations confidentielles;

- ne pas communiquer ou laisser à la vue de tiers les mots de passe donnant accès aux documents porteurs d'informations confidentielles;
 - prendre des mesures appropriées pour assurer la protection matérielle des documents papier ou électroniques;
 - éviter dans les endroits publics les discussions pouvant révéler des informations confidentielles;
 - se défaire par des moyens appropriés (déchiquetage, archivage, etc.) de tout document confidentiel lorsque ce document n'est plus nécessaire à l'exécution de ses fonctions.
16. Le Musée prend les mesures nécessaires pour assurer la confidentialité des informations fournies par les Membres dans le cadre de l'application du présent code.
- Cadeaux et autres avantages**
- 17. Un Membre ne peut conserver, à l'occasion ou en considération de sa charge, aucun cadeau, aucune marque d'hospitalité ni aucun autre avantage que ceux d'usage et d'une valeur modeste.
 - 18. Un Membre ne peut, directement ou indirectement, accorder, solliciter ou accepter une faveur ou un avantage indu pour lui-même ou pour un tiers.
 - 19. Un Membre doit, dans la prise de ses décisions, éviter de se laisser influencer par des offres d'emploi.
 - 20. Un Membre ne doit pas outrepasser ses fonctions pour venir en aide à des personnes physiques ou morales, dans leurs rapports avec le Musée, lorsque cela peut donner lieu à un traitement de faveur.
- Opinions et activités politiques**
- 21. Un Membre qui désire se porter candidat à une charge publique élective doit démissionner de ses fonctions d'administrateur ou de membre de comité.
 - 22. Un Membre doit, dans l'exercice de ses fonctions, prendre ses décisions indépendamment de toute considération politique partisane.
 - 23. Un Membre doit faire preuve de réserve dans la manifestation publique de ses opinions politiques.
- Obligations après la fin des fonctions**
- 24. Les obligations de loyauté d'un Membre restent en vigueur pour une période d'un an après qu'il ait cessé de remplir ses fonctions auprès du Musée.
 - 25. Un Membre qui a cessé d'exercer ses fonctions doit se comporter de façon à ne pas tirer un avantage indu de celles-ci, que ce soit en utilisant les informations confidentielles recueillies ou l'influence acquise à l'occasion de l'exercice de ces fonctions.
 - 26. Un Membre qui détient de l'information non accessible au public concernant une procédure, une négociation ou une autre opération impliquant le Musée ne peut, dans l'année qui suit la fin de ses fonctions, agir au nom ou pour le compte d'autrui relativement à ces questions ni en traiter avec les personnes qui y sont impliquées sans y être autorisé par le Musée.
- IV. MÉCANISMES D'APPLICATION DU PRÉSENT CODE**
-
- 1. L'application du présent code est confiée au comité de gouvernance, lequel doit s'assurer du respect des règles qui y sont édictées. Le comité de gouvernance a pour mandat de:
 - a. réviser le présent code et soumettre toute modification au conseil d'administration pour approbation;
 - b. diffuser le présent code auprès des Membres;
 - c. conseiller les Membres sur toute question relative à l'application du présent code;

- d. donner son avis et fournir son soutien au conseil d'administration ou à tout Membre confronté à une situation qu'il estime poser problème;
- e. recevoir et traiter les allégations de manquement au présent code qui lui sont soumises par écrit.

Dénonciation d'une violation

- 2. Le Membre qui connaît ou soupçonne l'existence d'une violation au présent code, incluant une utilisation ou une communication irrégulière d'informations confidentielles ou un conflit d'intérêts non divulgué, doit la dénoncer au comité de gouvernance.
- 3. Cette dénonciation doit être faite de façon confidentielle et devrait contenir l'information suivante:
 - l'identité de l'auteur ou des auteurs de cette violation;
 - la description de la violation;
 - la date ou la période de survenance de la violation;
 - une copie de tout document qui soutient la dénonciation.

Processus disciplinaire

- 4. Un Membre ou le conseil d'administration lui-même, lorsqu'il a des motifs raisonnables de croire qu'un Membre a enfreint le présent code, doit en saisir le comité de gouvernance et lui remettre tous les documents disponibles et pertinents.
- 5. Le comité de gouvernance détermine, après analyse du dossier, s'il y a matière à enquête. Dans l'affirmative, il avise par écrit le Membre concerné des manquements qui lui sont reprochés et lui remet copie de tous les documents pertinents qu'il détient à l'égard de ce dossier et dont la divulgation n'est pas restreinte par le secret professionnel ou des obligations de confidentialité.

- 6. Le Membre à qui des manquements sont reprochés peut, dans les sept (7) jours, fournir par écrit ses observations au comité de gouvernance. Il peut également demander d'être entendu par le comité de gouvernance à ce sujet.
- 7. Sur conclusion que le Membre a contrevenu au présent code, à la Loi ou au Règlement intérieur, le comité de gouvernance fait une recommandation au conseil d'administration qui émet la sanction qu'il juge appropriée dans les circonstances.
- 8. La sanction qui peut être imposée à un Membre est la réprimande, la suspension ou la révocation du mandat d'administrateur ou de membre de comité. Toute sanction imposée à un Membre, de même que la décision de le relever provisoirement ou définitivement de ses fonctions, doit être écrite et motivée.

V. DISPOSITIONS DIVERSES

- 1. Le présent code fait l'objet d'un réexamen par les membres du conseil d'administration tous les trois (3) ans.
- 2. Le présent code entrera en vigueur à la date de son adoption par le conseil d'administration.
- 3. Le Membre doit, avant d'entrer en fonction et par la suite, une fois par année, attester par écrit qu'il a pris connaissance du présent code en signant et en remettant la déclaration d'adhésion en annexe au présent code au secrétariat du conseil d'administration.

Adopté par résolution du conseil d'administration en date du 26 mars 2025.

Ce code d'éthique et de déontologie peut être consulté sur le [site web du MBAM](#).

ACTIVITÉS DU CONSEIL

Durant l'année financière 2024-2025, les membres du conseil d'administration se sont réunis à six reprises. Ils et elles ont principalement accompagné l'équipe de direction dans l'élaboration de stratégies visant le rayonnement du Musée, la croissance des revenus et le contrôle des coûts d'exploitation. Les dossiers stratégiques et opérationnels suivants ont été abordés par le conseil :

FINANCES

- Budget annuel, prévisions et projections financières, états financiers et régime d'emprunts
- Performance organisationnelle dans le cadre de l'engagement de l'État québécois à revenir à l'équilibre budgétaire
- Stratégie marketing et services aux diverses clientèles
- Suivi de la campagne majeure de financement de la Fondation du MBAM
- Assurances du Musée
- Gestion intégrée des risques
- Plan stratégique triennal

GOUVERNANCE

- Fonctionnement du conseil
- Déclaration des conflits d'intérêts et révision du Code d'éthique et de déontologie à l'intention des membres du conseil d'administration et des membres des comités
- Processus d'acquisition et d'aliénation d'œuvres d'art
- Mandat des comités d'acquisition
- Approbation des œuvres proposées pour acquisition ou aliénation
- Œuvres d'art recommandées pour acquisition ou aliénation
- Application des exigences liées à la *Loi sur la protection des renseignements personnels*

- Nomination des présidents ou présidentes et des membres des comités statutaires, consultatifs et d'acquisition d'œuvres d'art

RESSOURCES HUMAINES

- Résultats du deuxième sondage organisationnel
- Processus de refonte des postes et des salaires du personnel

IMMOBILIER

- Travaux majeurs de réfection et de maintien d'actifs au sein du complexe muséal
- Révision des investissements à la suite du remaniement du programme Aide aux immobilisations dans le cadre du contrôle des dépenses de l'État québécois

ADMINISTRATION

- Diverses résolutions d'ordre administratif et financier
- Suivi des négociations d'une entente collective avec le Regroupement des artistes en arts visuels et le Conseil des métiers d'art du Québec concernant les droits d'auteur

Chaque trimestre, un rapport faisant état des principales activités des directions et services est soumis aux membres du conseil d'administration pour discussion et délibération, en supplément aux documents produits essentiellement pour les travaux des comités.

Par ailleurs, le programme de formation continue se poursuit par la présentation de divers enjeux ou fonctions au sein du Musée. Cette année, le programme de séances d'information a été élargi aux membres du conseil des fiduciaires de la Fondation du Musée et aux membres des comités d'acquisition d'œuvres d'art.

Enfin, conformément aux exigences légales applicables au Musée, les administratrices et administrateurs ont fait l'objet, avant la clôture de l'exercice, d'une évaluation en fonction des critères adoptés par le conseil.

COMITÉS STATUTAIRES

Conformément à la *Loi sur le Musée des beaux-arts de Montréal*, le conseil d'administration a mis sur pied les comités statutaires suivants :

- Comité de gouvernance et d'éthique
- Comité de vérification
- Comité des ressources humaines

Le Musée s'est également doté de quatre comités d'acquisition d'œuvres d'art, d'un comité consultatif des infrastructures et de la sécurité, et, en 2025, d'un comité consultatif de stratégie. Y siègent bénévolement, avec un engagement soutenu, des membres du conseil et des expertes et experts indépendants qui offrent des services consultatifs aux équipes du MBAM.

COMITÉ DE GOUVERNANCE ET D'ÉTHIQUE

Ce comité a pour mandat de formuler des recommandations sur toute question relative à la composition ou au fonctionnement du conseil d'administration et de ses comités et, de manière plus générale, de veiller à l'adoption des meilleures pratiques en matière de gouvernance et d'éthique.

Cette année, le comité s'est réuni à quatre reprises. Ses membres se sont notamment penchés sur les dossiers suivants :

- Évaluation du fonctionnement du conseil
- Processus de déclaration des conflits d'intérêts et mise à jour du Code d'éthique et de déontologie à l'intention des membres du conseil d'administration et des membres des comités
- Processus d'acquisition et d'aliénation des œuvres d'art
- Mandat des comités d'acquisition d'œuvres d'art
- Suivi de la gestion intégrée des risques, avec le comité de vérification
- Modalités de l'assurance responsabilité des administrateurs et dirigeants

- Documents relatifs à la tenue de l'assemblée annuelle des Membres du Musée
- Programme de formation continue des membres du conseil
- Banque de candidatures au conseil
- Suivi des documents normatifs
- Suivi des obligations et politiques liées à la *Loi sur la protection des renseignements personnels* dans le secteur privé

Composition du comité :

M^o Alix d'Anglejan-Chatillon, présidente

G. Pierre Lapointe, IAS.A.

Alexandre McLean

Pierre A. Raymond

Avec la participation du directeur général (Stéphane Aquin), du directeur général adjoint (Yves Théoret) et de la chef de la gouvernance institutionnelle (Catherine Tremblay).

COMITÉ DE VÉRIFICATION

Ce comité a pour mandat de garantir au conseil d'administration que le Musée s'est doté d'une saine gouvernance en ce qui a trait aux contrôles internes, à la communication de l'information financière, à la gestion des risques, à l'optimisation des processus et des ressources, ainsi qu'au respect des lois et des politiques et principes de vérification interne.

Cette année, le comité s'est réuni à six reprises. Ses membres se sont notamment penchés sur les dossiers suivants :

- Budget, prévisions et projections financières, états financiers
- Suivi des engagements et des projets de plus de 250 000\$
- Mandat des vérificateurs
- Régime de retraite des membres du personnel syndiqué
- Suivi de la campagne majeure de financement de la Fondation et des placements

- Assurances du Musée
- Suivi du programme de gestion intégrée des risques
- Suivi de l'inventaire annuel de la collection d'œuvres d'art
- Suivi de la négociation d'une entente collective avec le Regroupement des artistes en arts visuels et le Conseil des métiers d'art du Québec
- Suivi des obligations et politiques liées à la *Loi sur la protection des renseignements personnels*

Tout au long de l'année, le comité a accompagné l'équipe des finances dans l'élaboration de scénarios visant à améliorer les gains institutionnels, à réduire le déficit et à rehausser les recettes autonomes du Musée. Il a aussi arrimé plus étroitement ses efforts à ceux du comité de budget, d'audit et d'attribution de la Fondation du Musée.

Le comité est composé uniquement de membres indépendants. Sa présidente est membre de l'Ordre des comptables professionnels agréés du Québec.

Composition du comité:

Jessica Pathy, CPA auditrice, CA, présidente

Stéphanie Marchand, ing.
Jonathan Tétrault
Invité: Jean Houde, C.M.

Avec la participation du directeur général (Stéphane Aquin), du directeur général adjoint (Yves Théoret) et du chef des finances (Jean-Marc Krupa). Sont également observateurs de la Fondation sa directrice générale (Jo-Anne Duchesne) et le président de son conseil d'administration (Henry Mizrahi).

COMITÉ DES RESSOURCES HUMAINES

Ce comité a pour mandat d'examiner les enjeux, les orientations, les stratégies et les pratiques générales du MBAM en matière de gestion

des ressources humaines et de formuler des recommandations au conseil d'administration.

Cette année, le comité s'est réuni à quatre reprises. Ses membres se sont notamment penchés sur les dossiers suivants:

- Processus de refonte des postes et des salaires du personnel
- Formation des gestionnaires
- Résultats du deuxième sondage organisationnel
- Suivi des chantiers institutionnels et des indicateurs en matière de roulement des effectifs
- Révision du mandat du comité
- Suivi des dossiers concernant la relation industrielle avec le syndicat

Par ailleurs, le comité a poursuivi, en tandem avec le comité de gouvernance et d'éthique de même que la direction générale, la révision des documents normatifs du Musée en matière de ressources humaines. L'exercice vise à assurer l'existence d'un cadre adéquat pour l'évaluation et la gestion des divers enjeux pouvant toucher le personnel et les relations de travail.

Le comité est composé de membres indépendants ou nommés lors de l'assemblée annuelle des Membres du Musée.

Composition du comité:

Stéphanie Marchand, ing., présidente

Sébastien Fauré
Sari Hornstein
Yolande James
Alanis Obomsawin, C.C., G.O.Q., C.A.L.Q.

Avec la participation du directeur général (Stéphane Aquin), du directeur général adjoint (Yves Théoret) et de la chef des ressources humaines (Maude Montpetit, puis Catherine Tremblay par intérim).

ASSIDUITÉ DES MEMBRES

AUX RÉUNIONS DU CONSEIL D'ADMINISTRATION ET DES COMITÉS STATUTAIRES

Réunions tenues entre le 1^{er} avril 2024 et le 31 mars 2025

	Conseil d'administration	Comité de vérification	Comité de gouvernance et d'éthique	Comité des ressources humaines
Alix d'Anglejan-Chatillon	5/6	—	4/4	—
Stéphane Aquin ¹	6/6	6/6	3/4	2/4
Clare A. Chiu	6/6	—	—	—
André Dufour ²	5/6	—	—	—
Jérôme Dupras ³	1/6	—	—	—
Sébastien Fauré	5/6	—	—	2/4
Sari Hornstein	5/6	—	—	4/4
Yolande James	4/6	—	—	1/4
G. Pierre Lapointe	5/6	—	3/4	—
Stéphanie Marchand	6/6	5/6	—	4/4
Lillian Mauer ⁴	1/6	—	—	—
Alexandre McLean	4/6	—	4/4	—
Alanis Obomsawin	4/6	—	—	3/4
Jessica Pathy	6/6	6/6	—	—
Pierre A. Raymond	6/6	—	4/4	—
Jonathan Tétrault	4/6	5/6	—	—

¹ Le directeur général est invité à assister à toutes les réunions des comités statutaires.

² Le président du conseil d'administration peut, à sa discrétion, participer à toutes les réunions des comités statutaires.

³ Jérôme Dupras a été nommé au conseil en janvier 2025; il a assisté à la seule réunion prévue avant la fin de l'année financière.

⁴ Lillian Mauer a démissionné en septembre 2024.

AUTRES COMITÉS

En plus des trois comités statutaires mentionnés plus haut, le Musée s'est également doté des comités suivants :

COMITÉ CONSULTATIF DE STRATÉGIE

Sébastien Fauré, président

Yolande James
Alexandre McLean

Avec la participation du directeur général (Stéphane Aquin), du directeur général adjoint (Yves Théoret), du chef des TI (Eric Ménard), de la chef de la gouvernance institutionnelle (Catherine Tremblay) et de la Direction du marketing et des communications (Michèle Meier, Mathieu Poirier)

COMITÉ DES INFRASTRUCTURES ET DE LA SÉCURITÉ

Clare A. Chiu, présidente

Valérie Chartrand, ing., M. Ing.
M^e Roger Fournelle, B.A.A., LL. B.
Eric Pelletier, architecte, MIRAC, OAQ

COMITÉS D'ACQUISITION D'ŒUVRES D'ART

Les comités d'acquisition sont composés d'au moins une ou un membre du conseil d'administration et de consultantes et consultants externes.

COMITÉ D'ACQUISITION – ART INTERNATIONAL ANTÉRIEUR À 1945

Sari Hornstein, présidente
M^e Bruce McNiven, C.M., vice-président

Robert Allard
John Benjamin
Clare A. Chiu
Joan F. Ivory, C.M.
Stéphanie Marchand, ing.
Jonathan L. Meakins, O.C.
Denis Ribouillault

Membres honoraires :

Ursula Finkelstein
L'hon. Serge Joyal, C.P., O.C., O.Q., FRSC, FSCC

COMITÉ D'ACQUISITION – ART INTERNATIONAL POSTÉRIEUR À 1945

Lillian Mauer, présidente
Douglas Bensadoun, vice-président

Jack Lazare
Paul Marks
Alexandra Menkes Espada
Jade Raymond
François Rochon
Marie-Justine Snider
Nick Tedeschi

COMITÉ D'ACQUISITION – ART QUÉBÉCOIS ET CANADIEN

G. Pierre Lapointe, président
M^e Roger Fournelle, B.A.A., LL. B., vice-président

Manon Blanchette
Lyla Françoise Bradley
Robert Desjardins
Florence-Agathe Dubé-Moreau
Jérôme Dupras
Martha Langford
Monique Parent, LL. L.
D^r Gurjinder P. Sall

COMITÉ D'ACQUISITION – ARTS DÉCORATIFS ET DESIGN

L'hon. Serge Joyal, C.P., O.C., O.Q., FRSC, FSCC,
président
Alexandre McLean, vice-président

Zoë Mowat
Julia Reitman
François Schubert, C.M., M. Sc., FCSHP
D^r Brian Stonehocker
Nelu Wolfensohn
Alysia Yip-Hoi

LISTE DU PERSONNEL

PERSONNEL DU MUSÉE

AU 31 MARS 2025

Directeur général
Stéphane Aquin

Directeur général adjoint
Yves Théoret

Conservatrice en chef
Mary-Dailey Desmarais

Directrice de l'éducation, de l'engagement communautaire et de l'expérience visiteur
Mélanie Deveault

Directeur du marketing et des communications (intérim)
Yves Théoret

Directrice adjointe – Expositions et design (intérim)
Carolina Calle Sandoval

Directrice adjointe – Collections et restauration (intérim)
Eve Katinoglu

BUREAU DU DIRECTEUR GÉNÉRAL

Adjointe de direction
Mariève Bergeron

Secrétaire du Musée
Nadia Hammadi

SERVICE DE LA CONSERVATION

Conservatrice des projets spéciaux
Iris Amizlev

Conservateur principal de l'art québécois et canadien
Jacques Des Rochers

Conservatrice des pratiques autochtones
Léuli Eshraghi

Conservatrice de l'art moderne
Anne Grace

Conservatrice de l'art précolombien
Erell Hubert

Conservatrice de l'art européen (avant 1800)
Chloé M. Pelletier

Conservatrice de l'art québécois et canadien contemporain (1945 à aujourd'hui), titulaire de la Chaire Gail et Stephen A. Jarislowsky
Anne-Marie St-Jean Aubre

Conservatrice de l'art asiatique
Laura Vigo

Conservatrices adjointes
Elisabeth Otto
Alexandrine Théorêt

Cordonnatrice à la conservation
Julia Vincelli

Documentalistes
Manon Pagé
France Trinque

SERVICE DES ÉDITIONS SCIENTIFIQUES

Chef de service
Sébastien Hart

Traductrices-réviseuses
Clara Gabriel
Juliette Hérvault

Techniciennes – Services photographiques et droits d'auteur
Linda-Anne D'Anjou
Marie-Claude Saia

DIRECTION DES EXPOSITIONS ET DES COLLECTIONS

SERVICE DE L'ADMINISTRATION DES EXPOSITIONS

Gestionnaires de projets
Émilie Boudrias
Laurence-Amélie De Coste

Cordonnatrices de projets
Anna Cioccola
Chloé Martel
Sylvie Ouellet

SERVICE DU DESIGN ET DE LA PRODUCTION

Chef de service
Nuria Montblanch

Cordonnatrice de projets
Mélanie Seibert

Chargées de projets – Scénographie
Carolina Bassani
Laurence Boutin-Laperrière
Raquel Cervera Tomas
Josiane Mercier Auger

Cordonnatrice de production graphique
Sarah Cousineau

Technicien – Atelier de menuiserie
Nicolas Cantin

Technicien – Atelier de peinture
Marc Desjardins

Techniciens et technicienne
Philippe Chabot
Frank Galiay
Richard Pelletier
Jean-Benoit Pouliot
Marie-Hélène Rolko

SERVICE DE LA GESTION DES COLLECTIONS ET DU REGISTRARIAT

Cordonnatrice à la gestion des collections et au registrariat
Carline Javel

Responsable des acquisitions d'œuvres d'art
Emily Golan

Catalogueuses – Documentation et diffusion des données sur les collections
Marianne Raymond
Natalie Vanier

Technicienne aux services photographiques
Claudine Nicol

Photographes
Jean-François Brière
Julie Ciot

Registraire
Mélissa Bezzi

Responsable de la logistique
Lilly-Doris Panzou

Techniciennes – Prêts et acquisitions
Béatrice Leroux
Audrey Ste-Marie

Technicien – Réserves et mouvement des œuvres
François Deslauriers

Archivistes
Danielle Blanchette
Audrey Marcoux

Responsable de la bibliothèque
Stéphanie Séguin

Technicienne en documentation – Acquisitions et ressources numériques
Manon Tremblay

Technicienne en documentation – Traitement documentaire
Marilyne Pilon

Assistant de bibliothèque
Sylvain Turcotte

SERVICE DE LA RESTAURATION

Chef de service (intérim)
Nathalie Richard

Restauratrice – Peintures
Agata Sochon

Restauratrice – Peintures, art moderne et contemporain
Valerie Moscato

Restauratrice – Arts décoratifs et sculptures
Elisa Contreras Cigales

Restauratrice – Papier
Johanne Perron

Technicienne aux encadrements des œuvres graphiques et photographiques
Isabelle Goulet

Techniciennes à la restauration
Chantal Émond
Sacha Marie Levay
Ana Melissa Ramos-Becerra

DIRECTION DE L'ÉDUCATION, DE L'ENGAGEMENT COMMUNAUTAIRE ET DE L'EXPÉRIENCE VISITEUR

SERVICE DE L'ÉDUCATION ET DE L'ENGAGEMENT COMMUNAUTAIRE

Chef – Programmes réguliers et opérations
Lisa Traversy

Chef – Administration des programmes et recherche
Claire Thiboutot

Superviseures
Laurence Côté-Cournoyer
Karima Ouazar

Adjointes administratives
Nathalie Bourcier
Gisèle Bourgeois
Sabine de Villenoisy

Responsable des programmes éducatifs – Publics scolaires
Patricia Boyer

Responsable des programmes éducatifs – Recherche, innovation et médiation numérique
Laura Delfino

Responsable des programmes éducatifs – Mieux-être
Louise Giroux

Responsable des programmes éducatifs – Art-thérapie Stephen Legari	Chargée des communications numériques Clara Houeix	SERVICE DES RESSOURCES HUMAINES Chef des ressources humaines (intérim) Catherine Tremblay	Menuisier Stéphane Léveillé
Responsable des guides bénévoles Monique MacLeod	SERVICE DES ÉVÉNEMENTS Chef de service Arianne LaSalle	Gestionnaire des ressources humaines et des avantages sociaux Marthe Bélanger	Préposés aux immeubles Mario Morin Vincent Paré
Responsable de programme Kate Walker	Chargée des événements philanthropiques Myriam Gaudar	Conseillère en ressources humaines Marie-Eve Paradis	Superviseure – Entretien Lise Fournier
Responsable des activités culturelles Benoit Jodoin	Chargées des événements Eugénie Brin	SERVICE DES FINANCES Chef des finances Jean-Marc Krupa	Préposés et préposées à l'entretien Pablo Ivan Bravo Arellano Marc Donais Richard Gervais Eugen Lacatusu Claude Lavoie Yubeisy Orfila Guerra Patricia Val
Médiatrices et médiateur muséaux Delphine Arnaud Alessandra Di Noto Dominique Loiselie Anouk Looten Jacinthe Pépin Mathieu Pépin	Coordonnateur et coordonnatrice des événements Jean-Michel Brassard Stefi Soueidi	Agente à la paie et aux avantages sociaux Diane Bernard	SERVICE DES TECHNOLOGIES DE L'INFORMATION, DE LA PERFORMANCE ORGANISATIONNELLE ET DU FINANCEMENT PUBLIC Chef de service Éric A. Ménard
SERVICE DE L'EXPÉRIENCE VISITEUR Chef de service Sébastien Fleury	SERVICE DE LA PRODUCTION ÉDITORIALE ET DU DÉVELOPPEMENT DES CONTENUS Chef de service Emmanuelle Christen	Techniciennes à la comptabilité Mara Di Trapani Marie-Laure Rahli	Administrateur de système Yvan Isabel
Superviseurs et superviseure Richard Des Lys Simon Desmeules Vincent Michaud Mélanie Péloquin	Chargeée de production éditoriale Gabrielle Delorme-Nadeau	SERVICE DE LA PRÉVENTION ET DE LA SÉCURITÉ Chef de service Jonathan Giroux	Chef d'équipe – Technologies de l'information Tan Phan Vu
Préposée à la vente Isabelle Laisné	Traductrice-réviseuse et traducteur-réviseur Sofie Kaegi Jean-Philippe McGurrin	Superviseurs Joakim Klifford Joseph Jean-Alexandre Petit	Techniciens et technicienne à l'informatique Marc Bilounga Louis-Philippe Gauthier Sira Traoré
DIRECTION DU MARKETING ET DES COMMUNICATIONS Coordonnatrice du marketing et des communications Estelle Le Lan Roxana Pasca	Chargée de la plateforme de billetterie et du site web Trycia Gravel	Agents et agentes de sécurité Oussama Bahri Ahmed Benkhalfa Younes Bibi Stéphanie Boucher Pierre-Richard Charlotin Francis Côté Geneviève Grandmont André Jalbert Ahmed Khaled Klai Benoît L'Heureux Daniel Lefebvre Marc Léonard Van Duc Ly Edens Salomon Rachel Savignac Ethan Swaine	Chef d'équipe – Applications internes Marc-André Villeneuve
SERVICE DU RAYONNEMENT INSTITUTIONNEL Chef de service Amélie Lapointe	Chargée du marketing Maxime Labonté-Valiquette	BOUTIQUE-LIBRAIRIE Responsable de la Boutique-Libreria Marie-Laure Goyer	Intégrateur logiciel Jérémie Desmarais
Chargées des relations médias et du rayonnement institutionnel Patricia Lachance Michèle-Andrée Lanoue	Acheteur – Librairie Gaëtan Hénault	Chef de service Normand Garand Artémis Lagopoulos	Chef d'équipe – Développement numérique Véronique Benoit
SERVICE DE L'IMAGE DE MARQUE, DE LA PROMOTION ET DES COMMUNICATIONS NUMÉRIQUES Chef de service Julia Frainier	Commis à la clientèle Mariilie Jacob	SERVICE DES IMMEUBLES ET DE L'ENTRETIEN Chef de service Éric Perras	Gestionnaire du financement public Valérie Habra
Chargée de la publicité et de la promotion Charlotte Delannoy	DIRECTION DE L'ADMINISTRATION Chef de la gouvernance institutionnelle Catherine Tremblay	Chargée de projets – Immeubles Géraldine Harvey	Coordonnatrice du financement public Pascale Deschambault
		Répartitrice Sonia Gaudreault	Analyste – Données et intelligence d'affaires Olivia Adouko
		Technicien à l'éclairage Sasha Sergejewski	

PERSONNEL DE LA FONDATION DU MUSÉE

AU 31 MARS 2025

Directrice générale Jo-Anne Duchesne	Directrice – Dons majeurs et planifiés Dalia Younsi	Coordonnatrice des commandites et des partenariats Sandrine Cresp-Lacroix	Chargé des communications – Marketing relationnel Nicolas Bernault
Adjointe de direction Létizia Exiga	Conseillère principale au développement philanthropique Nolwenn Bourdaire	Directrice des opérations et de l'administration Evelyne Tessier	Coordonnateur aux communications Pier-Luc Lemieux
Directrice principale – Développement philanthropique Laureen Bardou	Coordonnatriices au développement philanthropique Jeanne Bergeron Brassard Juliette Bourcier Nina Fouilloux	Chargé des opérations Guillaume Landry Bélanger	Responsable des événements Christiane Fabi
Directrice – Développement et projets spéciaux Elaine Tolmatch	Directrice aux partenariats Jessica Eva Oyarbide	Coordonnatrice aux opérations Zoé Massé-Jodoin	Coordonnatrice des événements Pamela Plamondon Deliard
Directrice – Dons annuels Daly Anne Zogbo	Chargées des commandites et des partenariats Emy Auger Émilie Lucas	Chef des communications et du marketing relationnel Maude N. Béland	
Coordonnatrice au développement philanthropique – Dons annuels Camille Kersebet		Conseillère en communications Sophie-Aude Boily Thériault	

PERSONNEL D'ARTE MUSICA

AU 31 MARS 2025

Directrice générale Caroline Louis	Chargé du marketing numérique Thomas Chennevière	Directeur technique Roger Jacob
Directeur artistique Olivier Godin	Responsable de la billetterie Marjorie Tapp	Régisseur technique Martin Lapierre
Chef de l'administration Fred Morellato	Responsable des programmes imprimés Trevor Hoy	
Adjoint à l'administration Jean-Philippe Guay	Responsable de la production et de l'accueil du public William Edery	
Chef du marketing et de l'expérience client Charline Giroud		

FONDATION DU MUSÉE

MESSAGE DE LA DIRECTRICE GÉNÉRALE DE LA FONDATION

La deuxième année de la campagne majeure de financement s'est conclue en beauté, avec 29,4 M\$ en apports encaissés, souscriptions et revenus de placements générés.

Ces dernières années, le milieu culturel québécois a été mis à rude épreuve. Le MBAM n'a pas été épargné par les nombreux défis qui fragilisent cet écosystème, mais il a su répondre avec créativité et détermination. Malgré le contexte, ses équipes redoublent d'ingéniosité pour offrir une programmation de haut calibre, valoriser la collection, repenser l'expérience visiteur et proposer au public une panoplie d'activités.

C'est dans cet esprit que la Fondation lançait, en 2023, la campagne majeure de financement 2023-2028 **Le Musée transforme les vies.** En cette deuxième année de campagne, elle a poursuivi ses efforts, portée par le soutien fidèle de la communauté philanthropique du MBAM. Parmi les contributions essentielles reçues, deux dons d'exception ont marqué l'année 2024-2025 par leur caractère profondément transformationnel:

- un premier pour le financement de la Chaire Ariane Riou et Réal Plourde pour l'art et l'éducation au service de la communauté, en soutien au poste de directeur ou directrice de l'éducation, de l'engagement communautaire et de l'expérience visiteur;
- et un second pour la création de la Chaire Zhao-Ionescu, en soutien au poste de conservateur ou conservatrice en chef.

Ces dons de la plus haute importance assurent le financement à perpétuité de ces postes clés, ainsi que d'une partie des activités qui s'y rattachent. Le MBAM fait figure de proue en la matière, puisqu'il est le premier et le seul musée du Québec à compter sur ce précieux

levier financier. La Fondation, fidèle à sa mission, continue d'offrir au Musée tous les moyens nécessaires pour s'illustrer sur la scène muséale nationale et internationale.

Dans cette perspective, ses équipes visent notamment la confirmation d'une chaire dotée pour:

- tous les postes de conservation;
- le maintien et le développement des éditions scientifiques;
- la transformation de son important laboratoire de restauration, lieu de savoir et de formation pour certains métiers rares.

Les mécènes qui ont offert ou qui offriront leur soutien au MBAM à ce tournant décisif de son évolution écriront avec lui une page de son histoire. Ils lui permettront de se doter d'un modèle de financement solide et indépendant afin de poursuivre son ascension parmi les plus grands musées du monde.

Sur le plan de la gouvernance, Sylvie Demers passait cette année le flambeau de la présidence à Henry Mizrahi, président et chef de la direction des Aliments Lesters. Les équipes du Musée et de la Fondation, Henry et moi-même remercions chaleureusement Sylvie pour son appui indéfectible au cours des sept dernières années. Elle poursuit son engagement envers les arts et la culture au MBAM, puisqu'elle demeure activement impliquée au sein du cabinet de la campagne majeure de financement. Henry rejoint aussi les rangs de ce prestigieux cabinet de solliciteurs bénévoles influents.

L'équipe passionnée de la Fondation est accompagnée par de grands bénévoles inspirants, dont je souligne l'engagement et le dynamisme. Aux membres du conseil d'administration, je vous remercie pour votre confiance renouvelée et votre soutien constant; aux membres du cabinet de la campagne

majeure, je vous exprime à nouveau toute ma gratitude pour votre générosité; aux membres des comités bénévoles de la Fondation, vous m'inspirez chaque jour par votre bonté et votre énergie; à tous les collaborateurs, partenaires, donateurs et donatrices de la Fondation du MBAM, c'est vous, avec votre confiance et votre force, qui propulsez le Musée vers l'avenir! C'est un grand privilège d'évoluer à vos côtés.

À vous, membres de mon équipe, qui incarnez un peu tous ces rôles avec tant de générosité, de talent et de dévouement, je souhaite témoigner ma reconnaissance la plus sincère et toute mon admiration. Merci pour ce que vous êtes, pour ce que vous donnez, et pour tout ce que vous accomplissez avec cœur au quotidien.

Enfin, à vous toutes et tous, merci de partager avec la fabuleuse équipe de la Fondation cette conviction profonde que l'art transforme et améliore nos vies.

En donnant à la Fondation du MBAM, vous nourrissez la créativité humaine et vous contribuez à rendre l'art accessible au plus grand nombre. Chaque geste de générosité et de solidarité est un pas de plus vers un monde plus juste et plus serein. Merci!

— JO-ANNE DUCHESNE
Directrice générale
Fondation du MBAM

MESSAGE DU PRÉSIDENT DU CONSEIL DE LA FONDATION

Comme je l'exprimais en août 2024 au moment de l'annonce de ma nomination, le MBAM est, pour moi et tant d'autres, un lieu phare de la ville. Mon amour du Musée et ma conviction que l'art devrait faire partie de notre vie à tous et toutes m'ont poussé à m'impliquer auprès de la Fondation. J'ai un immense respect pour la riche histoire du MBAM, et le fait de contribuer à assurer son avenir me motive énormément.

En cette fin d'année financière 2024-2025, l'équipe de la Fondation vous annonce des résultats exceptionnels. Je félicite Jo-Anne Duchesne, notre directrice générale, et toute son équipe pour une année couronnée de succès. Celle-ci s'inscrit dans l'objectif d'impact durable que nous visions au moment de lancer la campagne majeure de financement 2023-2028, **Le Musée transforme les vies.**

Je préside une équipe extraordinaire. Ensemble, nous aspirons à accompagner au mieux le MBAM, institution culturelle phare du pays, face aux défis qui l'attendent. En rétrospective, l'année 2024-2025 se clôture positivement avec :

- **29,4 M\$** en apports encaissés, souscriptions et revenus de placements générés;
- une **croissance de l'actif net** de la Fondation;
- et une **contribution financière totale de 12 254 527\$** versée au Musée, destinée à soutenir ses grandes priorités.

Je saisir l'occasion pour souligner que Francis Malka, président du Festival de musique de chambre de Montréal; Vy Nguyen, MBA, CIM^{MD}, gestionnaire adjoint de portefeuille, Groupe Bertrand Nguyen Pelletier; Jan-Fryderyk Pleszczynski, leader en conseil *c-suite*, KPMG; Tania Poggione, consultante en art; Julia Reitman; et Alyria Yip-Hoi, joaillière, Maison Alyria, se sont joints au conseil au cours de l'année 2024-2025, tandis que Michel de la Chenelière, Patrick Loulou, Yves Roy et J. Sebastian van Berkum l'ont quitté. L'équipe du Musée, l'équipe de la Fondation et moi-même souhaitons bon succès aux nouveaux fiduciaires, et exprimons notre sincère gratitude aux membres sortants pour leur importante contribution. Je remercie aussi l'ensemble des membres actifs du conseil d'administration de la Fondation pour leur dévouement et leur générosité.

Enfin, je conclus en vous remerciant de tout cœur, chers et chères membres de notre communauté philanthropique. Vous nous accordez votre confiance, vous faites preuve d'une générosité exceptionnelle et vous êtes dans l'action, à nos côtés : des partenaires indispensables pour assurer l'avenir de ce grand Musée montréalais au service de tous les publics. Ensemble, nous amenons le MBAM vers une sécurité financière pérenne, et nous contribuons à en faire un lieu accueillant, pertinent et inspirant. Merci!

— HENRY MIZRAHI

Président du conseil d'administration
Fondation du MBAM

PERFORMANCE GLOBALE DE LA FONDATION DU MUSÉE

L'équipe de la Fondation compte 24 personnes à temps plein, toutes animées par un fort désir de contribuer à la société. Ils et elles mettent leurs expertises complémentaires au service de nombreuses campagnes de financement visant à rassembler une communauté philanthropique inspirée par le pouvoir de l'art.

Au cœur de notre ambition commune: le Musée des beaux-arts de Montréal, cette formidable institution que nous souhaitons voir s'épanouir pour offrir le meilleur de la création et jouer pleinement son rôle au sein de l'écosystème culturel national et international.

CAMPAGNES ANNUELLES

Les campagnes annuelles 2024-2025 ont conquis le cœur de plus de 14 000 donatrices et donateurs, ce qui a permis de recueillir 1 747 510\$ en dons pour soutenir les grandes priorités du MBAM.

- Pour une deuxième année, la **campagne annuelle 2024-2025** s'inscrivait dans le cadre de la campagne majeure de financement de la Fondation, **Le Musée transforme les vies**. Les stratégies déployées pour élargir la communauté de donatrices et de donateurs ont porté leurs fruits, un nombre record de 14 000 personnes ayant fait un don au MBAM dans le cadre de cette campagne. Celles-ci ont versé conjointement 807 108\$, une somme cruciale au maintien des activités de leur Musée. De nouveau, l'**initiative de jumelage de dons** a permis de rallier cette communauté. Nous remercions tout spécialement les mécènes Yves Fontaine, Carlos Idarraga, Dixi Lambert, Gordon Lenko et Lucie Charbonneau, ainsi que Linda Snell et Beverly Rowat, pour leur générosité exemplaire et leur rôle déterminant dans le succès de cette mobilisation.

- La **campagne des Cercles philanthropiques** a, quant à elle, permis de récolter 940 402\$ au bénéfice du Musée, en légère hausse par rapport à l'exercice précédent. Dans le contexte de la campagne majeure de financement, plusieurs donatrices et donateurs fidèles ont posé un geste supplémentaire **en confirmant leur engagement sur cinq ans afin de parrainer leur salle favorite**. Les commanditaires-présentateurs ont aussi offert un précieux soutien aux Cercles philanthropiques, et donc au Musée. Nous remercions vivement BFL Canada, Services Paysagers Dominique Filion et BMO Banque de Montréal pour leur engagement soutenu, qui accroît la portée du geste philanthropique de ces communautés.

Le crédit d'impôt pour premier don important en culture

Plusieurs personnes ayant contribué aux campagnes de financement de la Fondation ont en outre profité du crédit d'impôt pour premier don important en culture octroyé par le gouvernement du Québec. Ce crédit de 25% vient s'ajouter aux crédits déjà accordés pour les dons de bienfaisance. N'hésitez pas à communiquer avec un membre de l'équipe de la Fondation pour savoir comment réclamer ce crédit fiscal supplémentaire visant à encourager les dons destinés aux organismes culturels.

BAL DU MUSÉE

Le **Bal du Musée**, seul événement-bénéfice annuel de la Fondation du MBAM, a permis d'amasser la somme de 1 773 022\$. Les revenus totaux s'élèvent à près de 1,9 M\$, mais certaines sommes ont été versées après la fin de l'exercice 2024-2025. En plus de ces revenus directs, des commandites en biens et services totalisant 120 000\$ ont aussi contribué à la réussite de cette soirée unique à Montréal. Nous exprimons notre profonde gratitude aux coprésidents d'honneur, Deborah K. Orida, présidente et cheffe de la direction d'Investissements PSP, et Abe Adham, président, Direction du Québec du Groupe

Banque TD, pour leur précieuse contribution au succès de cette soirée.

COMMANDITES

Le travail de l'équipe des commandites et des partenariats de la Fondation a permis d'amasser 1 261 711\$ en soutien à la programmation et aux diverses activités du MBAM, soit bien plus que l'objectif de 900 000\$. De ce montant, 572 313\$ ont été comptabilisés directement dans les états financiers du Musée et seront constatés comme revenus au moment de la réalisation des activités commanditées. Le solde de 690 579\$ a été perçu sous la forme de dons destinés à des expositions ou à des projets spéciaux; il est comptabilisé aux postes «Campagnes annuelles» et «Campagnes majeures» dans les états financiers de la Fondation.

Ces alliances stratégiques jouent un rôle essentiel dans le maintien de l'équilibre financier du MBAM. La Fondation remercie chaleureusement tous les partenaires et commanditaires du Musée, et souhaite souligner tout particulièrement le soutien renouvelé d'Hydro-Québec, de la Banque Scotia, d'Air Canada, d'Air Canada Cargo et de Tourisme Montréal.

CAMPAGNES MAJEURES ET DONS EXCEPTIONNELS

La campagne majeure de financement 2023-2028, *Le Musée transforme les vies*, a permis à la Fondation d'encaisser des dons totalisant 3 064 147\$ au cours de l'exercice 2024-2025, en plus de 465 560\$ en dons majeurs et provenant d'engagements antérieurs.

C'est aussi dans ce cadre qu'ont été conclus des engagements philanthropiques transformationnels se situant entre 700 000\$ et 5 000 000\$, signe d'un appui exceptionnel. La Fondation adresse ses remerciements les plus sincères à la Fondation Macdonald Stewart, à Power Corporation du Canada, à BMO, à Jess et Mark Pathy, à la Fondation Ariane Riou et Réal Plourde ainsi qu'à Alex Ionescu et Vickie Zhao. Ces grands mécènes visionnaires accompagnent le MBAM et déploient leurs efforts sincères pour transformer positivement le monde dans lequel ils évoluent. Ils nous inspirent et inspirent aussi toutes les personnes qui sont interpellées par la force immense de la solidarité.

La campagne majeure de financement 2014-2019 continue de générer des revenus dans la foulée d'engagements de longue portée. Des versements de 125 000\$ figurent ainsi aux états financiers 2024-2025. Cette campagne visait à soutenir la construction du pavillon pour la Paix Michal et Renata Hornstein et de l'Espace Michel de la Chenelière pour l'éducation et les arts.

Les chaires philanthropiques

Alors que le milieu culturel québécois et canadien est fragilisé par le manque de financement, la chaire philanthropique s'inscrit dans un objectif de pérennité et permet de magnifier la portée d'un geste de bienfaisance. De tels dons impliquent la création de fonds de dotation capitalisés, et seule une portion des produits d'intérêts est affectée au financement du projet ou du poste visé. Ainsi, le budget d'exploitation de l'institution se voit allégé de façon permanente. C'est dans cet esprit que les équipes de la Fondation redoublent d'efforts pour multiplier la confirmation de chaires philanthropiques au MBAM.

Au cours de l'exercice financier 2024-2025:

- le don transformationnel de 5 M\$ de Vickie Zhao et d'Alex Ionescu a permis la création de la Chaire Zhao-Ionescu, qui financera à perpétuité le poste de conservatrice ou de conservateur en chef du MBAM et les activités qui s'y rattachent;
- et le don transformationnel de 3 M\$ de la Fondation Ariane Riou et Réal Plourde a permis, quant à lui, la création de la Chaire Ariane Riou et Réal Plourde pour l'art et l'éducation au service de la communauté.

Grâce à leur audace, à leur vision et à leur générosité, Alex Ionescu, Vickie Zhao, Ariane Riou et Réal Plourde se joignent à Gail et à Stephen A. Jarislowsky en liant durablement leur histoire à celle du MBAM. Ils propulsent ainsi l'institution vers le prochain chapitre de son histoire, la rendent plus forte et lui permettent de viser les plus hauts sommets. Nous leur offrons l'expression de notre plus sincère gratitude et leur assurons que nos équipes poursuivront leurs efforts afin de confirmer des chaires dotées pour d'autres activités ou postes clés au sein du Musée.

SOUSCRIPTIONS

Depuis le lancement de la campagne majeure de financement 2023-2028, Le Musée transforme les vies, l'équipe de la Fondation s'est mobilisée pour conclure des ententes de dons majeurs selon des engagements pluriannuels, aussi appelés «souscriptions». Les souscriptions en dons et commandites promises à la Fondation et non encaissées au cours de l'exercice 2024-2025 s'élèvent à 11 350 777\$.

DONS D'ŒUVRES ET DONS À DES FONDS D'ACQUISITION

Grâce à la contribution exceptionnelle de la direction et de l'équipe de la conservation du Musée, la Fondation a inscrit la somme appréciable de 1 903 331\$ en **dons destinés aux acquisitions d'œuvres d'art** pour l'exercice financier 2024-2025. Rappelons que le MBAM doit autofinancer ses acquisitions dans une très large proportion. Aussi, ces dons jouent un rôle essentiel dans le développement stratégique de la collection permanente du Musée, un patrimoine collectif d'exception. Ils contribuent également à faire rayonner Montréal comme destination culturelle à l'échelle internationale. Ces dons sont comptabilisés au poste «Campagnes majeures» des états financiers. La Fondation remercie chaleureusement la Fondation Courtois, la Fondation Alan et Roula Rossy, Alycia Yip-Hoi, ainsi que Robert Allard et Charles Cole.

DONS PLANIFIÉS ET SUCCESSIONS: UN REGARD TOURNÉ VERS L'AVENIR

L'équipe responsable du développement philanthropique intensifie ses efforts afin de poursuivre le développement des dons planifiés (dons testamentaires, polices d'assurance, dons de titres cotés en bourse, etc.). Cette année, la Fondation a reçu des dons par testament totalisant 296 846\$. De plus, des promesses de dons planifiés d'un montant total de 1 500 000\$, notamment de donateurs tels que Bruce Russell, que la Fondation remercie, ont été confirmées.

Une importante transaction de don par police d'assurance vie, conclue au cours d'un exercice financier antérieur, a donné lieu à l'inscription d'un montant de 90 447\$ au poste «Campagnes majeures» des états financiers.

REVENUS DE PLACEMENTS ET SUBVENTIONS

Les revenus de placements comptabilisés dans les états financiers de la Fondation au 31 mars 2025 s'établissent à **7 401 272\$**. Le taux de rendement pour l'exercice est de 11,5%. Ces résultats favorables pour des actifs comparables sont notamment attribuables au travail d'un comité de placements de haut calibre, appuyé par une firme de consultation externe québécoise et des gestionnaires de fonds experts dans leur secteur. Cette équipe gère un portefeuille dont l'actif net avoisine les 100 M\$.

Un apport reconnu dans le cadre du programme Mécénat Placements Culture du ministère de la Culture et des Communications et une subvention du Conseil des arts de Montréal pour l'accueil d'une stagiaire en philanthropie culturelle donnent lieu à l'inscription d'un montant de 263 609\$ au poste «Subventions» des états financiers.

UNE ANNÉE COURONNÉE DE SUCCÈS QUI S'INSCRIT DANS LA PÉRENNITÉ

En cette fin d'exercice 2024-2025 et deuxième année de la campagne majeure de financement Le Musée transforme les vies, l'équipe de la Fondation annonce des résultats exceptionnels.

Ainsi, les résultats en apports encaissés, souscriptions et revenus de placements générés totalisent 29,4 M\$, ce qui a permis une croissance de l'actif net, ainsi qu'une contribution financière totale de 12 255 699\$ versée au Musée (11 683 386\$ en dons et 572 313\$ en revenus directs de commandites). Cette somme considérable est destinée à soutenir les grandes priorités institutionnelles indiquées dans la planification stratégique du MBAM et représente une proportion importante du budget de fonctionnement de l'institution.

Nous remercions de tout cœur l'ensemble de la communauté philanthropique, qui croit que soutenir la créativité humaine, c'est soutenir l'une des plus grandes et des plus importantes richesses collectives qui soient!

SOMMAIRE DE LA PERFORMANCE

2024-2025

APPORTS ENCAISSÉS, SOUSCRIPTIONS GÉNÉRÉES ET REVENUS DE PLACEMENTS **29 394 975,25\$**

Revenus totaux en dons et commandites encaissés	10 379 317\$
Souscriptions en dons et commandites générées en 2024-2025 (non versées)	11 350 777\$
Revenus de placements	7 401 272\$
Subventions	263 609\$

RATIO DES FRAIS D'ADMINISTRATION¹ **8,4%**

DONS ET COMMANDITES **12 255 699\$**

Dons remis au Musée	11 683 386\$
Revenus de commandites encaissés directement au Musée	572 313\$

Les revenus de commandites sont sollicités par l'équipe de la Fondation, mais encaissés directement au MBAM. Ils figurent dans les états financiers du Musée et ne sont pas pris en compte dans le calcul du ratio des frais administratifs de la Fondation. Les efforts de l'équipe responsable des commandites et des partenariats se soldent en 2024-2025 par des revenus totalisant 1 261 711\$, répartis sur différentes campagnes.

¹ Le ratio des frais d'administration est le résultat du rapport des frais d'administration (823 427\$) sur les produits totaux présentés aux états financiers, excluant les revenus de placements et de subventions (9 807 003\$).

DIRIGEANTS, DIRIGEANTES, FIDUCIAIRES ET COMITÉS DE LA FONDATION

AU 31 MARS 2025

DIRIGEANTS, DIRIGEANTES ET FIDUCIAIRES

Président

Henry Mizrahi

Secrétaire

Lam Jutras

Trésorière

Catherine Ferland-Trudel

Directrice générale

Jo-Anne Duchesne

Administrateurs et administratrices

René Douville,
président du comité
de développement
philanthropique

Jean-Hugues Lafleur,
président du comité
de placement

Stéphane Aquin,
membre d'office
André Dufour, invité
Francis Malka
Vy Nguyen
Jan-Fryderyk Pleszczynski
Tania Poggione
Julia Reitman
Clément Roy, invité
Alysia Yip-Hoi
Julia Qiwen Zhu, invité

COMITÉ D'AUDIT

Présidente

Catherine Ferland-Trudel

Membres

Stéphane Aquin,
membre d'office

Jo-Anne Duchesne,
membre d'office

Henry Mizrahi,
membre d'office

COMITÉ DE PLACEMENT

Président

Jean-Hugues Lafleur

Membres

Stéphane Aquin,
membre d'office

Jo-Anne Duchesne,
membre d'office

Henry Mizrahi,
membre d'office

Catherine Ferland-Trudel
Alex Ionescu, invité
Jean-Marc Krupa, invité
Caroline Montminy, invité
Vy Nguyen
Paul Robillard, invité
Evelyne Tessier, invité

COMITÉ DE GOUVERNANCE ET DES RESSOURCES HUMAINES

Présidente

Lam Jutras

Membres

Jo-Anne Duchesne,
membre d'office

Henry Mizrahi,
membre d'office

Jan-Fryderyk Pleszczynski
Evelyne Tessier, invité
Alysia Yip-Hoi

COMITÉ DE DÉVELOPPEMENT PHILANTHROPIQUE

Président

René Douville

Membres

Jo-Anne Duchesne,
membre d'office

Henry Mizrahi,
membre d'office

Philippe Archambault, invité
Laureen Bardou, invité
Nolwenn Bourdaire, invité
Karine Eid, invité
Laurent Liagre, invité
Francis Malka
Lizabel Nitoi, invité
Tania Poggione
Clément Roy, invité

HOMMAGE À NOS GRANDS MÉCÈNES

Hommage à celles et à ceux dont la générosité exceptionnelle – don de 1 million de dollars et plus – a marqué l'évolution du Musée des beaux-arts de Montréal, depuis sa fondation sous le nom d'Art Association of Montreal en 1860.

1860 À AUJOURD'HUI

Angus, Richard B.	Learnmont, William John et Agnes	Stewart, Liliane et David M.	Corporation Sara Lee
Bailey, W. Bruce C.	Lessard, Pierre H. et Andrée D.	Tardif, Yvon M.	Domtar
Ballantyne, Murray G.	Levitt, Brian M. et Portia Leggatt	Tempest, John W.	Groupe Banque TD
Anonyme	Anonyme	Townsend, Horsley et Annie	Hydro-Québec
Borduas, Renée	Mailhot, Paul et Marielle L.	Ullman, Stella et Adolf	Imperial Tobacco Canada
Famille Bourgie	Maldoff, Betty	Van Horne, Sir William et Adaline	Loto-Québec
Claire et Marc Bourgie	Martin, Charles F. et Margaret [†]	Weatherall, Diana St.B. et John	Power Corporation du Canada
Pierre Bourgie	Mauer, Lillian et Billy	Webster, Norman E.	Produits forestiers Résolu
Claude Bourgie Bovet	Anonyme	Weider, Ben et Huguette	RBC Banque Royale du Canada
Boyd, Michael	McCall, Ronnie et Frances	Young, Ira	Reitmans Canada
Browns, Irwin et Freda	Mendel, Anna et Joseph	—	Shire Canada
Caouette, Suzanne	Meredith, Sir H. Vincent et Lady Meredith	L'Association de prières John Main	Tourisme Montréal
Cataford-Blais, Sylvie et Simon Blais	Molson, L'hon. Hartland de Montarville	Association des bénévoles du Musée des beaux-arts de Montréal	
de la Chenelière, Michel	Molson, Mabel	Fondation McConnell	
Cheney, William Gilman	Monk, Joan A. et Peter H.	Fondation de la famille Samuel et Saidye Bronfman	
Clark, W. Edmund	Monty, Jean C. et Jocelyne	Fondation familiale Trottier	
Corbeil, Maurice et Andrée	Morgan, F. Cleveland	Fondation Famille Godin	
Crétier, Stéphan D. et Stéphanie Maillery	Morrice, David R. et F. Eleanore	Fondation J. Armand Bombardier	
Famille Maxwell Cummings	Murphy, Sean B.	Fondation J.A. DeSève	
Davis, Sir Mortimer B. et Lady Davis	Norton, Harry A.	Fondation Jarislowsky	
Dawes, A. Sidney	Parker, David W.	Fondation Macdonald Stewart	
Desmarais, André et France Chrétien Desmarais	Paterson, R. MacD.	Fondation Molson	
Famille Paul G. et Jacqueline Desmarais	Pathy, Lawrence G. et Constance V.	Fondation Nathan Cummings	
Drummond, Sir George A. et Lady Drummond	Famille Simha et Maurice S. Peress	Fondation RBC	
Drummond, Huntly R.	Phillips, Neil F. et Ivan E.	Société historique du lac St-Louis	
Elefant, Marcel et Caroline	Picasso, Jacqueline	—	
Famille Fournelle	Pillow, Lucile	Astral	
Gelber, Nahum et Sheila	Riopelle, Yseult et Sylvie	AtkinsRéalis Canada	
Gibb, Benaiah	Ross, James	Banque CIBC	
Anonyme	Schubert, François et Marie Pineau	Banque Nationale du Canada	
Harrison, Michael St.B.	Schwartz, Mark et Esperanza	Banque Scotia	
Heenan, Roy L. et Rae	Shaw, Sir Neil M. et Lady Elizabeth	BCE	
Hornstein, Michal et Renata	Shepherd, Francis J.	Bell Canada	
Hosmer, Elwood B. et Olive	Simard, Joseph-Arthur	BMO Groupe financier	
Ivanier, Paul et Lily	Smith, Donald Alexander, 1 ^{er} Baron Strathcona et Mount Royal	Caisse de dépôt et placement du Québec	
Ivory, Joan F. et Neil B.	Stern, Max et Iris	CN	

CAMPAGNES DE FINANCEMENT

2024-2025

Le MBAM tient à remercier les personnes, fondations et sociétés qui ont généreusement contribué à la vie du Musée en effectuant un don en argent entre le 1^{er} avril 2024 et le 31 mars 2025, ou un versement dans le cadre d'un engagement pour un don majeur, pour soutenir ses grandes priorités, l'un de ses nombreux projets ou ses Cercles philanthropiques.

5 MILLIONS\$ ET PLUS

Ionescu, Alex et Vickie Zhao*
—
Fondation de la Chenelière*

2 MILLIONS\$ ET PLUS

Fondation Ariane Riou et Réal Plourde*
—
Power Corporation du Canada*

1 MILLION\$ ET PLUS

Deitcher, Jonathan et Dianne Vick Deitcher*
Monty, Jean C. et Jocelyne*
Pathy, Jess et Mark*
—
Banque Scotia*
BMO Banque de Montréal*

200 000\$ ET PLUS

Di Schiavi, Giovanni et Ginette*
Mauer, Lillian et Billy
—
Berg Family Trust
Fondation Courtois
Fondation Famille Le Blanc et Claude Dalphond*
Fondation J.A. DeSève
Fondation Macdonald Stewart*
Terra Foundation for American Art
—
Caisse de dépôt et placement du Québec*
Canada Vie*
Groupe Banque TD*
Hydro-Québec
KPMG*
Mayflower Trust
Peinture Denalt*

100 000\$ ET PLUS

Bouthillette, Lucie*
Dufour, André*
Lapointe, G. Pierre*
Sabourin, Jacqueline
Schubert, François*
—
Fondation Alan et Roula Rossy
Fondation familiale Morris et Rosalind Goodman*
Anonyme*
Fondation familiale Trottier*
—
TFI International*
Tourisme Montréal*

50 000\$ ET PLUS

Dion, Daniel*
Hornstein, Sari
Marchand, Stéphanie*
Mizrahi, Henry*
Quirion, Rémi*
—
Fondation Sandra et Alain Bouchard
Fondation Schulich
—
Bell Canada
Club Saint-Denis
Cogeco
Firinn Investments
GardaWorld
Hatch
iA Groupe financier
McCarthy Tétrault
Montréal Hôtels et Suites
Mouvement Desjardins
RBC Banque Royale du Canada
Rio Tinto Alcan
Rogers Communications
Société en commandite Services S & E

20 000\$ ET PLUS

Aquin, Stéphane*
Bélair, Andrée
Chiu, Clare A.
Courchesne, François*
Desmarais, Mary-Dailey*
Duchesne, Jo-Anne*
Fontaine, Yves
Forest, Georges C.
Lamarre, Jacques et Céline Robitaille
Lambert, Dixi
Lapointe, Lucie*
Leclair, François* et John Farrell
Lenko, Gordon et Lucie Charbonneau
McLean, Alexandre*
Nguyen, Vy*
Orida, Deborah K.
Pratte, Nathalie*
Raymond, Jade
Shetty, Bash et Satinder*
Théoret, Yves et Mélanie Boivin*
Touze, Guillaume Henri
Veilleux-Picard, Charlotte
Yip-Hoi, Alysia
—
Fondation Arte Musica
Fondation Bourgie-Bovet
Fondation Groleau & Doktorczyk
Fondation Heffel
Fonds familial Lucie Petrelli et Paul Lutfy*
Hôtel Warwick Le Crystal – Montréal
Ville de Montréal – arrondissement de Ville-Marie
VISITFLANDERS et la représentation de la Flandre aux États-Unis et au Canada
—
ADM Aéroports de Montréal
AtkinsRéalis Canada

Banque Nationale du Canada

Barclays Canada
Behaviour Interactif
Bell Média
BFL CANADA risques et assurances*
Bombardier
Borden Ladner Gervais
Corporation Fiera Capital
Fasken
Financière Sun Life
Groupe Cirque du Soleil
Humanise
Metro Richelieu
Osler, Hoskin & Harcourt
Pomerleau
Québecor
Services Paysagers Dominique Filion
Stingray

10 000\$ ET PLUS

Allard, Robert et Charles Cole
Assaly, Leonard
Birks, Ann F.
Brooke, Janet
Côté, Louis-Fréderick*
Anonyme
Ferreira, Laurent
Hart, Jeff et Geraldine
Huss, Christophe*
Joyal, Dominique
Anonyme
Loevenbruck, Magdeleine
Maguire, John
Mercier, Lise-Andrée
Molson, Stephen T. et Nancy
Rawlings, David
Reynolds, Jill
Robert, Mark
Schmitt, Donald et Cheryl Atkinson
Snell, Linda et Beverly Rowat
Soutar, Helgi et Ian A.

Vary, Lucie	Nitoi, Lizabel Corina	Morin, Justin	Giguère, Félix
Vouloumanos, Vickie et Nickolas	Parent, Monique et Gérald Dufour	Reza, Dr Mohammed	Gosselin, Nathalie
Zabbal, Christian	Peacock, John et Adrienne	Tanabe, Takao et Anona Thorne	Hancock, Martha
—	Proulx, Jean-Denis	Tiven, Gabrielle	Hanna, Raja
Anonyme	Reitman, Lisa	Vincelette, Lucie	Jacob, Robert
Fondation Famille René et Deschênes	Ribkoff, Joseph	Zhu, Julia Qiwen	Jodoïn, Maurice et Franceline Fortin
Fondation familiale Dalfen	Rodi, Bruno	—	Jubinville, Stéphane
Anonyme	Rossy, Roula	Fondation de la Famille Claudine et Stephen Bronfman	Jutras, Lam
Fondation Vieira-Bélanger	Saint-Pierre, Francine	Fondation familiale Brian et Alida Rossy	Kahner, Bill Jens
—	Sall, Dr Jinder*	Fondation Mailhot Léonard	Lamarche, Sylvie
Air Canada	Samahin, Reza	Fondation PHI pour l'art contemporain	Lamarre, Suzanne
Canon Canada	Schloss, Dr Melvin et Barbara	—	Lapointe, Charles
Gowling WLG	Anonyme	BICOM Communications	L'Écuyer, Jacques
Groupe Deschênes	Vanasse, Martine	Énergir	Lengvari, George
Groupe WSP Canada	Winn, Christopher J.	Groupe BC2	Mainville, Pierre
Silver Autumn Canada	—	Harfang Bleu Capital	Marchildon, Christine
Stronach Consulting Services	Fondation Azrieli	Nucléus Stratégie	Metka, Shirley
5 000\$ ET PLUS		PearTree Financial Services	Molson, Eric H.
Adom, Ulric	Fondation de la famille Birks	Rumi Galleries	Moreau, Rebecca
Ainsworth, Ian	Fondation familiale Stephen et Lillian Vineberg	—	Morin, François
d'Anglejan-Chatillon, Alix	Fondation Hay	2 000\$ ET PLUS	Morin, Georges E.
Anonyme	Fondation Jane Skoryna	Amiri, Soussane	Ouellette, Pierre-François*
Bolduc, Gisèle et Émilien	Fondation KCMN Velan	Beauchamp, Marc et Marie-Françoise	Anonyme
Burn, James	Fondation Murray Frum	Beauregard, Élise	Pepall, Rosalind
Chagnon-Buchheit, Louise	Fondation Pierre Desmarais Belvédère	Bettin, Antje	Piroir, Agathe
Charette, Jacques	—	Blouin, Danielle	Prévost, William
Dansereau, Janine	AltoStrat'us	Brunelle, Micheline	Quach, Caroline et Michel Jodoin
Drummond, Brian P.	Boralex	Bussière, Natalie	Rochon, François
Filiatrault, Pierre	Davies Ward Phillips & Vineberg	Chatel, Gilles	Ronfard, Bruno
Foumy, Stéfane	—	Cohen, Peter	Rose, Jeff et Sandra Black
Furst, Félix J. et Christiane	3 000\$ ET PLUS	Collyer, John	Sasseville, J. Serge
Gagnon, Luc	Buyuk, Dilara	Dankoff, Frederic et Geneviève Roy	Anonyme
Gawley, David et Linda Leith	Anonyme	Deslauriers, Richard	Serafin, Elsa
Gowrisankaran, Kohur	Clergé, Jeff-Andy	Desloges, Danielle	Singer Miller, Lisa
Gross, Vera et Morty	Doktorczyk, Debby	Deveault, Mélanie	Smirnova, Irene
Jensen, Ingrid	Dorval, Jean-François	Douville, René	Sormany, Pierre
Johnson, Robert	Erdelyi, Susan et Eugen	Dugas, Jean-Sébastien	Stevenson, Robert et Deirdre M.
Jolicoeur, Marjory	Etheridge, Paul et Suzanne	D'Urso, Francesca	St-Louis, Pierre
Kotcheff, Jonathan et Catherine Ouellet	Gallop, Mark	Etingin, Karen	St-Pierre, Louise
Kuntz, Jonathan*	Ginsi, Carole	Fish, Douglas	Stutt, Roderick
Anonyme	Gusti, Marina	Fox, Lillian	Vincent, Dominique
Labelle, Claude et Micheline l'Espérance-Labelle	James, Yolande	Gagné, Hélène	Voicu, Anne-Christine
Anonyme	Leon, Richard	Gagné, Paul	Weatherall, Diana St.B. [†]
Lockhart, Nancy	Lessard, Louise	—	Zogbo, Daly Anne
Lucas, John M.	Maniloff, Alicia	Fondation Kelly Patrick et Sophie Palmer	—
Martin, Charles Edgar	Meakins, Jonathan L. et Jacqueline McClaran	Fondation Yvon Boulanger	Zum1 Conseil
	Mizrahi, Marc	—	
	Montminy, Caroline		

1 000\$ ET PLUS

Aberman, Liliane
Achkar, Georges
Amyot, Bernard
et Francine Ethier
Aoun, Roger
Babin, Fran ois
Babineau Boul , Pascal
Bahary, Jean-Paul
Bailey, Caitlin
Barron-Mee, Junith
Beckerleg, James W.
et Mich le
B  langer, Marthe
Bieler, Rose M.
Bien-Aim , Alexandre
Anonyme
Bitschofsky, Horst
Blain, Robert
Botez, Th r se
Bouchard, Rachel
Boucher, Andr e
Bourbeau, Pascale
Brissette, Luc
Brunette, Caroline
Caplan, Marion
Carrier, Soad
Castellon, Maxime
Cherilus, Ron
Cittone, Margot
Climan, Dan
Cloutier, Marius
Cloutier, Richard
Cohen, Mark
Cook, Lorena
et Norman
C  t , Alex
C  t , Genevi e
Couture, Jean-Fran ois
Czitrom, Jean-Paul
Dagenais, Yves
D'Andrea, Maria
Dang, Uyen
Demers, Alain
DeSerres, H l ne
Desgrottes, Stanley
Anonyme
Deumi , Louis C.
Anonyme
Doucet, Gis le
Dumas, Jean-Marc
Dupuis, Stephen

Elsliger-Garant, Stephanie
Anonyme
Fitzpatrick, Susan
Fournelle, Roger
Gabba, Natalie
Galliot, Fr d ric
Anonyme
Gauthier, Nathalie
Gauthier Brancoli, Isabelle
Gauthier-Leith, Constance
Girard, Philippe
Girouard, Jean-Pierre
Giroux, Richard
Golestan, Guita
Goodson, Anna
Goubard, Emmanuel
Graham, Robert
Guillot, Martin
Hamel, Dominique
H  bert, Carolyn
Jasmin, F lix
Jirat, Marie- ve
Jobin, Luc
Kasneci, Glen
Anonyme
Laberge, Odette J.
Labrie, Jasmin
Laidley, David H.
Lalonde, Laurianne
Landry, William
Langlois, Christophe
Laroche, Marc-Olivier
Laviolle, Serge Jean
Lebel, Fr d ric
Leclair, Paul
Leclerc, Fr d ric
Lengvari, Christine
Levasseur, Raymond
Lion, Geoffroy
Loewenheim Wait, Juliet
Lortie, Pierre
Anonyme
Lynch-Staunton, Juliana
Ma ga, Safiatou
Mantryvong, Pholysa
Marcovitz, Alan et Gail
Martin, Peter
Martins, Ruben
Mathey, Bruno
Mathieu, Louise
McClennen, Stephanie
McCourt, George

Mendell, Margie
Mercier, Jessica
Merlot, Jean-Michel
Molotkov, Sergey
Ndamama, Amine
Nguyen, Lilianne
Nguyen, Vy
Niro, Nadia
Niro, Nicholas
Nitura, Marius Gabriel
Olson, Jacques
Ouellet, Caroline
Ouellette, Mathieu B.
Palardy, Fr d ric
Parizeau, Robert
et Monique
Quenneville, Louise
Raizenne, Robert
Rancourt, Suzanne
Rezvani, Reyhaneh
Richard-Devantoy,
St  phane
Richer, Joanne
Richer, Louis-Martin
et genevi e bich
Riggs, Leonard
Rinaldi, Anthony
Rivest, Andr 
Robalo, Nazar 
Robichaud, Carl
Anonyme
Rochefort, Pascal
Rosenfeld, April
Rossi, Florence
Rossignol, Michel
Roy, Madeleine
Sammoun, Samir
Scott, Daniel
Shabat, David
Sirois, Mathieu
Anonyme
Steinberg, Norm
et Ren e Kessler
St-Germain, Joanne
St-Germain Kavanagh,
Olivier
Th  berge, Sophie
Tremblay, Catherine
Vigui , Dominique
Vu Hoang, Tuan
Walsh, Denyse
Wiseman, Luc
Worms, Roland

Zhang, Tianmo
—
Fondation Anna
et Philip Belec
Fondation familiale
Claudie Rawas
Fondation familiale
C  t -Sharp
Fondation familiale
Savoy-Pitfield
Fondation Liliane
et Jules Benjamin
Anonyme
Fonds Fondation Jean E.
et Lucille Douville
International Friends
of the Montreal Museum
of Fine Arts
—
Council for Canadian
American Relations
Groupe CSL
Tompkins Insurance
Services

Un grand merci  galement
aux milliers de donatrices
et de donateurs, dont les
membres du personnel du
Mus  , qui ont fait un don
de 1 000\$ et moins.

LISTE DES PARTENAIRES

EXPOSITIONS PRÉSENTÉES AU MUSÉE

GEORGIA O'KEEFFE ET HENRY MOORE Géants de l'art moderne

Présentateur: Hydro-Québec
Grand partenaire public:
gouvernement du Canada

Tourisme Montréal, Conseil des arts du Canada, Conseil des arts de Montréal, gouvernement du Québec, Peinture Denalt, Bell, *La Presse, The Gazette*

VICE, VERTU, DÉSIR, FOLIE Trois siècles de chefs-d'œuvre flamands

Grand partenaire public:
gouvernement du Canada

VISITFLANDERS et la représentation de la Flandre aux États-Unis et au Canada, Tourisme Montréal, Hôtel Warwick Le Crystal – Montréal, Conseil des arts de Montréal, gouvernement du Québec, Peinture Denalt, Bell, *La Presse, The Gazette*

DL̄dN̄b UUMMAQUTIK essence de la vie

Grand partenaire public:
gouvernement du Québec
Mécènes: Hydro-Québec,
Fondation Hilary & Galen Weston,
Terra Foundation for American Art

Conseil des arts du Canada,
Conseil des arts de Montréal,
Peinture Denalt, *La Presse*,
BMO Banque de Montréal

JOYCE WIELAND À cœur battant

Présentateur: Hatch

Tourisme Montréal, Conseil des arts du Canada, Conseil des arts de Montréal, gouvernement du Québec, Air Canada et Air Canada Cargo, Peinture Denalt, Bell, *La Presse*, Phyllis Lambert

WANDA KOOP Qui possède la lune

Conseil des arts du Canada, Conseil des arts de Montréal, gouvernement du Québec, Peinture Denalt, *La Presse*

東海道 TŌKAIDŌ PAYSAGES RÊVÉS D'ANDŌ HIROSHIGE

Partenaire collaborateur:
Fondation Heffel

Conseil des arts de Montréal,
gouvernement du Québec, Peinture Denalt, *La Presse*, Consulat général du Japon à Montréal

ANRI SALA Ravel Ravel Interval

Conseil des arts du Canada, Conseil des arts de Montréal, gouvernement du Québec, Peinture Denalt, *La Presse*

DEUX PAR DEUX RASSEMBLÉS Ajouts récents à la collection du MBAM

Conseil des arts du Canada,
Conseil des arts de Montréal,
gouvernement du Québec,
Peinture Denalt, *La Presse*

POP LA VIE! Le pop art dans la collection du MBAM

Conseil des arts du Canada,
Conseil des arts de Montréal,
gouvernement du Québec,
Peinture Denalt, *La Presse*

SOUS LA VOÛTE ÉTOILÉE Œuvres choisies de la collection du Musée

Conseil des arts du Canada,
Conseil des arts de Montréal,
gouvernement du Québec,
Peinture Denalt

EXPOSITIONS EN TOURNÉE

ANURIJUQ (El viento sopla / Le vent souffle / The Wind Blows)

Une sélection d'œuvres de la collection Lois et Daniel Miller promise au Musée des beaux-arts de Montréal
Gouvernement du Québec

VICE, VERTU, DÉSIR, FOLIE Trois siècles de chefs-d'œuvre flamands

Grand partenaire public:
gouvernement du Canada
Conseil des arts de Montréal,
gouvernement du Québec

MARISOL Une rétrospective

Conseil des arts du Canada,
Conseil des arts de Montréal,
gouvernement du Québec,
French American Museum Exchange (FRAME)

RÉSIDENCE ARTISTIQUE

RÉSIDENCE EMPREINTES

Conseil des arts de Montréal

TOILE NUMÉRIQUE

GLENN GEAR ulitsuak | marée montante | rising tide

Fonds de maintien des actifs stratégiques en tourisme de Tourisme Montréal, avec la participation financière du gouvernement du Québec

AVENUE DU MUSÉE

Ville de Montréal –
arrondissement de Ville-Marie

PROGRAMME DES MEMBRES

Présentateur: Jarislowsky Fraser

FONDATION

CERCLES ÉLITE, PRESTIGE ET DES AMBASSADEURS

Présentateur: BFL Canada risques et assurances

CERCLE FORCES FEMMES

Présentateur: BMO Banque de Montréal

CERCLE DES ANGES

Présentateur: Services Paysagers Dominique Filion

CERCLE DES JEUNES PHILANTHROPE

Partenaire signature: Boralex Collaborateur (soirées): Fasken

BAL DU MUSÉE

Partenaire d'hospitalité: Hôtel Warwick Le Crystal – Montréal
Partenaire stations photo: Canon Canada
Partenaire stations beauté: Dior
Chef invité: Laurent Dagenais
ABP, Aesop, Agence Niché, Atelier Photosynthèse, Cirque Éloize, Les Cochons tout ronds, Conservatoire d'art dramatique de Montréal, Les Éditions Esse, L'Empreinte, Forand Événements, Gin Hendrick's, IGA, Paprika, Fairmont Le Reine Elizabeth – RE Le traiteur, Roche Bobois, SAQ, Solotech, Valet Prestige

REMERCIEMENTS

Le MBAM remercie le ministère de la Culture et des Communications pour son appui essentiel, de même que le Conseil des arts de Montréal et le Conseil des arts du Canada pour leur soutien constant. Il bénéficie de l'appui financier du fonds d'expositions de la Fondation du MBAM et du fonds Paul G. Desmarais. Le Musée souhaite également remercier les donatrices et donateurs de sa Fondation, notamment celles et ceux de ses Cercles philanthropiques, pour leur engagement envers le MBAM et sa mission.

ÉDUCATION ET ENGAGEMENT COMMUNAUTAIRE

GRANDS MÉCÈNES DE L'ÉDUCATION ET DE L'ENGAGEMENT COMMUNAUTAIRE

Fondation de la Chenelière, Fondation Ariane Riou et Réal Plourde

Partenaires publics:
Conseil des arts du Canada,
Conseil des arts de Montréal,
gouvernement du Québec

ACTIVITÉS CULTURELLES

Magdeleine Loevenbruck

LE MUSÉE EN PARTAGE

Groupe Banque TD, Fondation familiale Trottier, Fondation J.A. DeSève, TFI International, iA Groupe Financier, Fondation Apricus, Yves Fontaine

PROGRAMME SCOLAIRE

Fondation Famille Le Blanc et Claude Dalphond, Caisse de dépôt et placement du Québec (CDPQ), Fondation Apricus

ACTIVITÉS POUR TOUTE LA FAMILLE

BMO Banque de Montréal, Peinture Denalt

RUCHE D'ART

Fondation Rossy, Canada Vie, Roslyn Margles

VÉLO DES BEAUX-ARTS

Fondation Bourgie-Bovet, Borden Ladner Gervais

CAMP DE JOUR DU MUSÉE

Fonds Merlin, Fonds Lethbridge

PRISME

Ministère de la Culture et des Communications dans le contexte de la mise en œuvre de la mesure 115 du Plan culturel numérique du Québec

JARDINS DU MUSÉE

Jess et Mark Pathy, Fondation Famille Godin, Succession Max et Iris Stern, Tourisme Montréal, Fondation Bourgie-Bovet

REVITALISATION DU HALL D'ACCUEIL

Power Corporation du Canada

ÉTATS FINANCIERS

Rapport de l'auditeur indépendant

Aux membres du
Musée des beaux-arts de Montréal

Opinion

Nous avons effectué l'audit des états financiers du Musée des beaux-arts de Montréal (le « Musée »), qui comprennent l'état de la situation financière au 31 mars 2025, et les états des résultats et de l'évolution des actifs nets et des flux de trésorerie pour l'exercice terminé à cette date, ainsi que les notes complémentaires, y compris le résumé des principales méthodes comptables (appelés collectivement les « états financiers »).

À notre avis, les états financiers ci-joints donnent, dans tous leurs aspects significatifs, une image fidèle de la situation financière du Musée au 31 mars 2025, ainsi que des résultats de ses activités et de ses flux de trésorerie pour l'exercice terminé à cette date, conformément aux Normes comptables canadiennes pour les organismes sans but lucratif.

Fondement de l'opinion

Nous avons effectué notre audit conformément aux normes d'audit généralement reconnues (NAGR) du Canada. Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont plus amplement décrites dans la section « Responsabilités de l'auditeur à l'égard de l'audit des états financiers » du présent rapport. Nous sommes indépendants du Musée conformément aux règles de déontologie qui s'appliquent à notre audit des états financiers au Canada et nous nous sommes acquittés des autres responsabilités déontologiques qui nous incombent selon ces règles. Nous estimons que les éléments probants que nous avons obtenus sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion d'audit.

Responsabilités de la direction et des responsables de la gouvernance à l'égard des états financiers

La direction est responsable de la préparation et de la présentation fidèle des états financiers conformément aux Normes comptables canadiennes pour les organismes sans but lucratif, ainsi que du contrôle interne qu'elle considère comme nécessaire pour permettre la préparation d'états financiers exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs.

Lors de la préparation des états financiers, c'est à la direction qu'il incombe d'évaluer la capacité du Musée à poursuivre son exploitation, de communiquer, le cas échéant, les questions relatives à la continuité de l'exploitation et d'appliquer le principe comptable de continuité d'exploitation, sauf si la direction a l'intention de liquider le Musée ou de cesser son activité ou si aucune autre solution réaliste ne s'offre à elle.

Il incombe aux responsables de la gouvernance de surveiller le processus d'information financière du Musée.

Responsabilités de l'auditeur à l'égard de l'audit des états financiers

Nos objectifs sont d'obtenir l'assurance raisonnable que les états financiers pris dans leur ensemble sont exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs, et de délivrer un rapport de l'auditeur contenant notre opinion. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, qui ne garantit toutefois pas qu'un audit réalisé conformément aux NAGR du Canada permettra toujours de détecter toute anomalie significative qui pourrait exister. Les anomalies peuvent résulter de fraudes ou d'erreurs et elles sont considérées comme significatives lorsqu'il est raisonnable de s'attendre à ce qu'elles, individuellement ou collectivement, puissent influer sur les décisions économiques que les utilisateurs des états financiers prennent en se fondant sur ceux-ci.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux NAGR du Canada, nous exerçons notre jugement professionnel et faisons preuve d'esprit critique tout au long de cet audit. En outre :

- Nous identifions et évaluons les risques que les états financiers comportent des anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs, concevons et mettons en œuvre des procédures d'audit en réponse à ces risques, et réunissons des éléments probants suffisants et appropriés pour fonder notre opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative résultant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne.
- Nous acquérons une compréhension des éléments du contrôle interne pertinents pour l'audit afin de concevoir des procédures d'audit appropriées aux circonstances, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne du Musée.
- Nous apprécions le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, de même que des informations y afférentes fournies par cette dernière.
- Nous tirons une conclusion quant au caractère approprié de l'utilisation par la direction du principe comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments probants obtenus, quant à l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou situations susceptibles de jeter un doute important sur la capacité du Musée à poursuivre son exploitation. Si nous concluons à l'existence d'une incertitude significative, nous sommes tenus d'attirer l'attention des lecteurs de notre rapport sur les informations fournies dans les états financiers au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas adéquates, d'exprimer une opinion modifiée. Nos conclusions s'appuient sur les éléments probants obtenus jusqu'à la date de notre rapport. Des événements ou situations futurs pourraient par ailleurs amener le Musée à cesser son exploitation.
- Nous évaluons la présentation d'ensemble, la structure et le contenu des états financiers, y compris les informations fournies dans les notes, et apprécions si les états financiers représentent les opérations et événements sous-jacents d'une manière propre à donner une image fidèle.

Nous communiquons aux responsables de la gouvernance notamment l'étendue et le calendrier prévus des travaux d'audit et nos constatations importantes, y compris toute déficience importante du contrôle interne que nous aurions relevée au cours de notre audit.

Deloitte S.E.N.C.R.L./S.r.l.¹

Le 26 juin 2025

¹ CPA auditeur, permis de comptabilité publique n° A120628

Musée des beaux-arts de Montréal
État de la situation financière
au 31 mars 2025

	Notes	2024			2025		
		Fonds d'administration \$	Fonds d'immobilisations \$	Fonds d'acquisitions \$	Fonds d'avantages sociaux \$	Fonds sociaux \$	Total \$
Actif							
A court terme							
Encaisse et dépôts à terme		4 190 544	—	—	—	4 190 544	3 751 544
Débiteurs		604 048	2 662 668	2 920 831	—	3 836 791	715 273
Soldes interfonds		(5 583 499)				—	—
Somme à recevoir de la Fondation, sans intérêt ni modalités d'encaissement		4 079 792	3 205 736	—	—	4 079 792	5 124 442
Subventions à recevoir		168 113	—	—	—	3 373 849	3 407 876
Stocks de la Boutique-Libreria		507 669	—	—	—	507 669	464 959
Frais payés d'avance		1 866 376	—	—	—	1 866 376	708 476
Subventions à recevoir		5 833 043	5 868 404	6 153 574	—	17 855 021	14 172 570
Placements		293 500	15 071 902	—	—	15 365 402	17 326 982
Immobilisations		5 751 011	105 346 998	18 611 139	—	24 362 150	23 088 969
Collection		4	—	—	—	105 346 998	108 608 104
Actif net au titre des prestations définies —		2	—	1 000	—	1 000	1 000
Subventions à recevoir		8	—	—	—	67 000	67 000
		11 877 554	126 287 304	24 765 713	—	67 000	162 997 571
Passif							
A court terme							
Emprunts bancaires		186 099	8 919 919	—	—	9 106 018	6 459 498
Intérêts courus		3 721	61 011	—	—	61 732	70 555
Créditeurs et charges à payer		968 817	74 201	—	—	4 010 018	5 091 949
Produits perçus d'avance		1 958 741	—	—	—	1 958 741	1 936 522
Apports reportés		2 490 576	—	—	—	2 490 576	2 682 828
Avance de la Fondation, sans intérêt ni modalités de remboursement		—	—	1 571 617	—	1 571 617	1 671 617
Tranche à court terme de la dette		130 393	—	3 144 727	—	3 275 120	3 275 120
Dette		8 733 347	13 771 475	—	—	22 504 822	21 188 089
Apports reportés		80 066	6 151 981	—	—	6 232 047	9 507 167
Obligation au titre des prestations définies —		—	76 100 635	13 175 867	—	89 276 502	92 375 808
Régime d'avantages postérieurs à l'emploi		—	—	—	457 600	457 600	488 700
Obligation au titre des prestations définies —		8	—	—	—	—	—
Régime de retraite		8 813 413	96 024 091	13 175 867	457 600	118 470 971	124 289 004
Engagements		10	—	—	—	—	—
Actifs nets							
Dations		1 416 812	25 397 717	8 340 204	—	9 757 016	9 752 016
Investis en immobilisations		—	—	1 000	—	25 397 717	25 397 717
Investis en collection		4 355 232	4 865 496	3 248 642	—	12 469 370	12 469 370
Affectés d'origine interne		(2 707 903)	—	—	(390 600)	(3 098 503)	(3 932 857)
Non grevés d'affectation		3 064 141	30 263 213	11 569 846	(390 600)	44 526 600	38 908 561
		11 877 554	126 287 304	24 765 713	67 000	162 997 571	163 197 625

Les notes complémentaires font partie intégrante des états financiers.

Au nom du conseil André Dufour, président du


André Dufour Conseil d'administration, administrateur

Jessica Pathy, CPA auditrice, CA,
présidente du comité d'Audit

, administrateur

Musée des beaux-arts de Montréal
État des résultats et de l'évolution des actifs nets
Exercice terminé le 31 mars 2025

	2024		2025	
	Opérations	Affectations	Fonds d'administration	Fonds d'immobilisations
Notes	\$	\$	\$	\$
Produits				
Généraux				
Prix d'entrée et événements spéciaux	4 734 698	—	—	—
Boutique-Librarie	2 119 239	—	—	—
Dons de la Fondation	8 473 373	—	—	—
Dons et commandites	459 732	—	—	—
Dons d'œuvres d'art	—	—	—	—
Aliénations d'œuvres d'art	—	—	—	—
Catalogues d'exposition	72 717	—	—	—
Souscriptions annuelles	2 393 482	—	—	—
Participations aux expositions	20 602	—	—	—
Placements	237 053	587 213	—	—
Location	396 475	—	—	—
Divers	280 207	—	—	—
	19 187 578	587 213	—	9 895 234
			—	—
			29 670 025	28 892 983
Subventions de fonctionnement et pour des projets spécifiques	18 371 676	—	—	—
Subventions pour des projets d'expansion et d'agrandissement	10 955	—	655 479	—
Amortissement des apports reportés afférents aux immobilisations	—	—	4 901 016	—
Amortissement des apports reportés afférents aux acquisitions d'œuvres d'art	7	—	—	—
	37 570 209	587 213	5 556 495	14 010 440
			—	—
			4 115 206	4 115 206
			—	—
			57 724 357	55 189 548

Musée des beaux-arts de Montréal
État des résultats et de l'évolution des actifs nets (suite)
 Exercice terminé le 31 mars 2025

	2024			2025		
	Opérations	Affectations	Fonds d'immobilisations	Fonds d'acquisitions	Fonds d'avantages sociaux	Total
Charges						
Expositions temporaires	2 907 105	—	—	—	—	2 907 105
Collection permanente	3 309 692	—	—	—	—	3 309 692
Sécurité et entretien	5 814 817	—	—	—	—	5 814 817
Administration	5 846 430	—	3 968	—	342 200	6 192 598
Programmes éducatifs	2 523 182	—	—	—	—	2 523 182
Boutique-Librerie	1 796 346	—	—	—	—	1 796 346
Conservation	6 740 705	—	—	258 311	—	6 999 016
Communications	6 546 735	—	—	—	—	6 546 735
Amortissement des immobilisations	—	—	5 459 319	—	—	5 459 319
Perte à la radiation d'immobilisations	—	—	—	—	—	—
Acquisitions d'œuvres d'art	—	—	—	3 788 633	—	3 788 633
Amortissement d'œuvres d'art	340 382	—	—	6 638 892	—	6 638 892
Immeubles locatifs	—	—	—	—	340 382	286 080
Frais de gestion des placements	—	35 163	—	—	—	—
Intérêts – projets	10 955	—	655 479	116 504	—	151 667
	35 836 349	35 163	6 118 766	10 802 340	342 200	53 134 818
Excédent (insuffisance) des produits sur les charges avant les transferts interfonds	1 733 860	552 050	(562 271)	3 208 100	(342 200)	4 589 539
	(705 430)					
Transferts interfonds						
Contributions du Fonds d'administration aux opérations	273 310	(273 310)	—	—	—	—
au fonds d'acquisitions	(40 542)	—	—	40 542	—	—
au fonds d'avantages sociaux	(146 100)	—	—	—	146 100	—
au fonds d'immobilisations	(1 813 574)	—	1 813 574	—	—	—
Excédent (insuffisance) des produits sur les charges à la suite des transferts interfonds	6 954	278 740	1 251 303	3 248 642	(196 100)	4 589 539
Apports reçus à titre de dotation	—	5 000	—	—	—	5 000
Variation des réévaluations et des autres éléments reconnus	—	—	—	—	—	—
Actifs nets au début	(2 714 857)	5 488 304	29 011 910	8 341 204	1 023 500	1 023 500
Actifs nets à la fin	(2 707 903)	5 772 044	30 263 213	11 589 846	(390 600)	44 526 600

Les notes complémentaires font partie intégrante des états financiers.

Musée des beaux-arts de Montréal

État des flux de trésorerie

Exercice terminé le 31 mars 2025

	2025	2024
	\$	\$
Activités de fonctionnement		
Excédent (insuffisance) des produits sur les charges	4 589 539	(705 430)
Ajustements pour :		
Variation de la juste valeur des placements	(447 809)	(696 516)
Amortissement des immobilisations	5 459 319	5 597 586
Perte à la radiation d'immobilisations	—	59 483
Amortissement des apports reportés afférents aux immobilisations	(4 901 016)	(4 962 201)
Amortissement des apports reportés afférents aux acquisitions d'œuvres d'art	(4 115 206)	(2 577 977)
Obligation au titre des prestations définies	196 100	(15 700)
	780 927	(3 300 755)
Variation nette des éléments hors caisse du fonds de roulement de fonctionnement	(4 228 819)	(1 022 058)
	(3 447 892)	(4 322 813)
Activités d'investissement		
Variation nette des subventions à recevoir	1 995 607	2 340 000
Variation nette des placements	684 756	481 965
Acquisition d'immobilisations	(2 576 659)	(2 671 760)
	103 704	150 205
Activités de financement		
Variation nette des emprunts bancaires	2 646 520	(1 565 286)
Augmentation de la dette	—	2 238 521
Remboursement de la dette	(3 275 120)	(3 139 479)
Augmentation des apports reportés afférents aux immobilisations	1 581 185	932 195
Augmentation des apports reportés afférents aux acquisitions d'œuvres d'art	2 825 603	2 041 670
Dotations reçues	5 000	5 000
	3 783 188	512 621
Augmentation (diminution) nette de la trésorerie et des équivalents de trésorerie	439 000	(3 659 987)
Trésorerie et équivalents de trésorerie au début	3 751 544	7 411 531
Trésorerie et équivalents de trésorerie à la fin	4 190 544	3 751 544
La trésorerie et les équivalents de trésorerie comprennent :		
Encaisse	4 190 544	3 188 738
Dépôts à terme	—	562 806
	4 190 544	3 751 544
<i>Opérations sans effet sur la trésorerie</i>		
Subventions à recevoir en lien avec des apports reportés afférents aux immobilisations non encaissés	—	1 360 317
Acquisitions d'immobilisations impayées en fin d'exercice	168 488	546 934
Apports reportés non encaissés	—	1 360 317

Les notes complémentaires font partie intégrante des états financiers.

Musée des beaux-arts de Montréal

Notes complémentaires

31 mars 2025

1. Statuts et nature des activités

Le Musée des beaux-arts de Montréal (le « Musée ») est un organisme sans but lucratif dont les objectifs sont d'encourager les arts plastiques, de diffuser les connaissances artistiques, d'acquérir, de conserver, de collectionner, de mettre en valeur et d'exposer des œuvres d'art au profit des populations montréalaise, québécoise, canadienne et d'ailleurs. Le Musée est institué en corporation privée en vertu de la *Loi sur le Musée des beaux-arts de Montréal* et est reconnu comme un organisme de bienfaisance au sens de la *Loi de l'impôt sur le revenu*.

2. Méthodes comptables

Les états financiers ont été préparés conformément aux Normes comptables canadiennes pour les organismes sans but lucratif et tiennent compte des principales méthodes comptables suivantes :

Comptabilité par fonds

Le Musée utilise la méthode de présentation de l'information financière par fonds, selon laquelle les ressources sont réparties entre les divers fonds selon leurs activités ou leurs objectifs respectifs, pour la présentation de l'information financière, et il applique la méthode du report pour la comptabilisation des apports.

Fonds d'administration

Le fonds d'administration présente les éléments d'actif et de passif, les produits et les charges afférents aux opérations courantes liées au fonctionnement du Musée.

Fonds d'immobilisations

Le fonds d'immobilisations présente les éléments d'actif et de passif, les produits et les charges afférents aux immobilisations ainsi que les apports affectés s'y rapportant spécifiquement.

Les apports reportés du fonds d'immobilisations regroupent les subventions ainsi que les dons spécifiquement affectés au financement des immobilisations.

Fonds d'acquisitions

Le fonds d'acquisitions présente les éléments d'actif et de passif, les produits et les charges afférents aux acquisitions et aliénations d'œuvres d'art. Les apports reportés du fonds d'acquisitions regroupent les subventions, les dons et les revenus de placement spécifiquement affectés au financement d'acquisitions d'œuvres d'art qui ne sont pas utilisés à la date de l'état de la situation financière.

Fonds d'avantages sociaux

Le fonds d'avantages sociaux présente les obligations au titre des prestations définies ainsi que les charges relatives aux régimes d'avantages sociaux futurs.

Constatation des produits

Les apports affectés sont constatés à titre de produits du fonds approprié dans l'exercice au cours duquel les charges connexes sont engagées. Les apports non affectés sont constatés à titre de produits du fonds approprié lorsqu'ils sont reçus ou à recevoir si le montant à recevoir peut faire l'objet d'une estimation raisonnable et si sa réception est raisonnablement assurée.

Les apports reçus à titre de dotation sont constatés à titre d'augmentation des actifs nets.

2. Méthodes comptables (suite)

Constatation des produits (suite)

Les revenus de placement affectés sont reportés puis constatés à titre de produits lorsque la charge afférente à l'affectation est réalisée. Les revenus de placement non affectés sont constatés à titre de produits du fonds d'administration.

Les revenus liés à la vente de biens ou à la prestation de services sont comptabilisés lorsque le bien a été transféré à l'acquéreur ou quand le service a été rendu.

Instruments financiers

Évaluation initiale

Les actifs financiers et les passifs financiers créés ou échangés dans des opérations conclues dans des conditions de pleine concurrence sont constatés initialement à la juste valeur au moment où le Musée devient partie aux dispositions contractuelles de l'instrument financier. Les instruments financiers créés ou échangés dans des opérations entre parties liées sont initialement évalués au coût.

Le coût d'un instrument financier issu d'une opération entre parties liées dépend du fait que l'instrument est assorti ou non de modalités de remboursement. Lorsqu'il l'est, le coût est déterminé au moyen de ses flux de trésorerie non actualisés, compte non tenu des paiements d'intérêts et de dividendes, et déduction faite des pertes de valeur déjà comptabilisées par le cédant. Sinon, le coût est déterminé en fonction de la contrepartie transférée ou reçue par le Musée dans le cadre de l'opération.

Évaluation ultérieure

Tous les instruments financiers sont comptabilisés au coût après amortissement, à l'exception des instruments suivants :

- a) Les placements dans des instruments de capitaux propres non cotés, lesquels sont évalués au coût, diminué pour tenir compte de toute dépréciation, le cas échéant;
- b) Les placements dans des instruments de capitaux propres cotés et les obligations sont évalués à la juste valeur à la date de clôture. La juste valeur des fonds communs de placement est évaluée à partir de la juste valeur des parts déterminée par le gestionnaire de fonds.

Les fluctuations de la juste valeur, qui incluent les intérêts gagnés, les intérêts courus, les gains et les pertes réalisés à la cession et les gains et les pertes non réalisés, sont incluses dans les revenus de placement.

Coûts de transaction

Les coûts de transaction liés aux instruments financiers comptabilisés à la juste valeur sont passés en charges au moment où ils sont engagés. Dans le cas des autres instruments financiers, les coûts de transaction sont comptabilisés en augmentation de la valeur comptable de l'actif ou en diminution de la valeur comptable du passif et sont ensuite constatés sur la durée de vie prévue de l'instrument selon la méthode linéaire. Tout escompte ou prime lié à un instrument évalué au coût après amortissement est amorti sur la durée de vie prévue de l'instrument selon la méthode linéaire et comptabilisé à l'état des résultats et de l'évolution des actifs nets à titre de produit ou de charge d'intérêts.

Musée des beaux-arts de Montréal

Notes complémentaires

31 mars 2025

2. Méthodes comptables (suite)

Instruments financiers (suite)

Dépréciation

Dans le cas des actifs financiers comptabilisés au coût ou au coût après amortissement, le Musée comptabilise à l'état des résultats et de l'évolution des actifs nets une perte de valeur, le cas échéant, lorsqu'il observe un changement défavorable important au cours de la période dans le calendrier ou le montant prévu des flux de trésorerie futurs. Lorsque l'ampleur de la dépréciation d'un actif précédemment déprécié se réduit et que cette réduction peut être rattachée à un événement postérieur à la comptabilisation de la moins-value, la moins-value déjà comptabilisée fait l'objet d'une reprise dans l'état des résultats et de l'évolution des actifs nets de l'exercice au cours duquel la reprise a lieu.

Soldes interfonds

Les soldes interfonds sont constitués d'avances interfonds ne portant pas intérêt et ne comportant pas de modalités de remboursement.

Stocks de la Boutique-Librarie

Les stocks sont évalués au moindre du coût et de la valeur nette de réalisation, le coût étant déterminé selon la méthode du premier entré, premier sorti.

Immobilisations

Les immobilisations sont comptabilisées au coût et sont amorties en fonction de leur durée de vie utile selon la méthode linéaire sur les durées suivantes :

Bâtiments	40 ans
Améliorations des bâtiments	20 ans
Mobilier et équipements	5 ans
Infrastructure numérique	3 ans

Les travaux en cours sont comptabilisés au coût. Les coûts, à la fois directs et indirects, engagés durant la période des travaux, sont capitalisés.

Lorsque des circonstances indiquent qu'une immobilisation a subi une dépréciation, sa valeur comptable nette doit être ramenée à la juste valeur ou au coût de remplacement de l'immobilisation. Les réductions de valeur d'immobilisations doivent être comptabilisées à titre de charges dans l'état des résultats et de l'évolution des actifs nets. Une réduction de valeur ne doit pas faire l'objet de reprise.

Collection

La collection permanente du Musée se compose de peintures, de sculptures, de dessins et d'estampes, de meubles et d'objets d'arts décoratifs. Cette collection permanente est comptabilisée à une valeur symbolique de 1 000 \$ à l'état de la situation financière. Les œuvres d'art reçues à titre de dons sont comptabilisées à leur juste valeur, fondée sur des rapports d'expertise effectués par des tiers, et elles sont entièrement amorties dès leur acquisition.

2. Méthodes comptables (suite)*Avantages sociaux futurs*

Le coût du régime de retraite à prestations définies du Musée est établi périodiquement par des actuaires indépendants. Des dispositions légales, réglementaires ou contractuelles s'appliquent aux régimes de retraite à prestations définies et exigent l'établissement d'une évaluation aux fins de la capitalisation. Le Musée a choisi d'avoir recours à la plus récente évaluation actuarielle établie aux fins de la capitalisation (et non à des fins d'évaluation de la solvabilité ou de liquidation, ou à d'autres fins semblables) afin d'évaluer l'obligation au titre de son régime à prestations définies, conformément à l'exigence selon laquelle un tel régime doit faire l'objet d'une évaluation aux fins de la capitalisation établie en fonction des lois et des règlements applicables en matière de régimes de retraite. L'évaluation aux fins de la capitalisation est établie conformément aux lois et règlements applicables en matière de régimes de retraite, en général pour déterminer les cotisations à verser au régime.

Le coût du régime d'avantages postérieurs à l'emploi est également établi périodiquement par des actuaires indépendants. Aucune disposition légale, réglementaire et contractuelle n'exige d'établir une évaluation aux fins de la capitalisation. Par conséquent, le Musée utilise une évaluation actuarielle aux fins de la comptabilisation pour déterminer l'obligation au titre du régime à prestations définies. L'évaluation se fonde sur la méthode de répartition des prestations au prorata des services dans le cas où l'évolution future des niveaux de salaire ou la croissance future des coûts a une incidence sur le montant des avantages sociaux futurs.

Le Musée utilise la méthode de la constatation immédiate en vertu de laquelle il constate :

- dans l'état de la situation financière, les obligations au titre des prestations définies, diminuées de la juste valeur des actifs des régimes, et ajustées en fonction de toute provision pour moins-value (soit l'actif ou l'obligation au titre des prestations définies);
- dans l'état des résultats et de l'évolution des actifs nets, le coût du régime pour l'exercice;
- dans l'état des résultats et de l'évolution des actifs nets, les réévaluations et autres éléments découlant notamment de la différence entre le rendement réel des actifs du régime et le rendement calculé selon le taux d'actualisation déterminé, des gains et des pertes actuariels, des services passés, de règlement, de compression et de plafonnement de l'actif au titre des prestations définies.

Apports reportés

Les apports affectés à des charges d'exercices futurs sont reportés et constatés à titre de produits de l'exercice au cours duquel sont engagées les charges connexes.

Les apports reportés présentés dans le fonds d'immobilisations comprennent les fractions non amorties des apports reçus spécifiquement pour assumer le coût des immobilisations afférentes et ils sont amortis au même rythme que ces dernières.

Les apports reportés présentés dans le fonds d'acquisitions comprennent les subventions, les dons et les revenus de placement affectés au financement d'œuvres d'art et qui ne sont pas utilisés à la date de l'état de la situation financière.

Conversion des devises

Les transactions effectuées en devises sont converties en dollars canadiens. Les éléments monétaires de l'état de la situation financière sont convertis au taux de change en vigueur à la fin de l'exercice, tandis que les éléments non monétaires sont convertis au taux de change d'origine.

Les produits et les charges sont convertis au taux moyen en vigueur au cours de l'exercice. Les gains ou les pertes résultant de la conversion sont inclus dans l'état des résultats et de l'évolution des actifs nets.

Musée des beaux-arts de Montréal

Notes complémentaires

31 mars 2025

2. Méthodes comptables (suite)

Utilisation d'estimations

Dans le cadre de la préparation des états financiers, conformément aux Normes comptables canadiennes pour les organismes sans but lucratif, la direction doit établir des estimations et des hypothèses qui ont une incidence sur les montants des actifs et des passifs présentés et sur la présentation des actifs et des passifs éventuels à la date des états financiers, ainsi que sur les montants des produits et des charges constatés au cours de la période visée par les états financiers. Les résultats réels pourraient varier par rapport à ces estimations.

3. Subventions

	2025	2024
	\$	\$
Subventions de fonctionnement		
Conseil des arts de Montréal	370 000	370 000
Conseil des arts du Canada	450 000	450 000
Ministère de la Culture et des Communications	16 749 200	16 600 800
	17 569 200	17 420 800
Subventions pour des projets spécifiques		
Ministère de la Culture et des Communications		
Plan culturel numérique	213 951	401 245
Soutien aux sociétés d'État et organismes nationaux	19 991	9 865
Soutien des expositions permanentes et itinérantes	521 534	22 983
Autres programmes provinciaux	—	89 260
Conseil des arts du Canada	—	15 666
Patrimoine canadien	—	22 314
Autres subventions	47 000	85 022
	802 476	646 355
	18 371 676	18 067 155
Subventions pour des projets d'expansion et d'agrandissement		
Ministère de la Culture et des Communications	666 434	689 232

4. Immobilisations

	Coût	Amortissement cumulé	2025	2024
			Valeur comptable nette	Valeur comptable nette
	\$	\$	\$	\$
Terrains	25 397 717	—	25 397 717	25 397 717
Bâtiments	155 404 096	93 147 301	62 256 795	65 904 261
Améliorations des bâtiments	16 648 886	3 943 964	12 704 922	11 411 128
Mobilier et équipements	9 018 121	7 419 620	1 598 501	1 340 108
Infrastructure numérique	6 071 281	4 793 109	1 278 172	1 690 375
Travaux en cours	2 110 891	—	2 110 891	2 864 515
	214 650 992	109 303 994	105 346 998	108 608 104

Musée des beaux-arts de Montréal

Notes complémentaires

31 mars 2025

5. Emprunts bancaires

Pour ses opérations courantes, le Musée peut contracter un emprunt bancaire selon ses besoins, jusqu'à concurrence de 2 000 000 \$; le solde utilisé de cet emprunt en fin d'exercice est de valeur nulle (valeur nulle au 31 mars 2024). Cet emprunt est remboursable sur demande, porte intérêt au taux de 4,95 % (7,20 % au 31 mars 2024) et est renouvelable annuellement.

Plusieurs projets subventionnés par le ministère de la Culture et des Communications sont en cours au 31 mars 2025, soit les projets pour le maintien des actifs, le réaménagement des collections et la stratégie culturelle numérique. Ces projets représentent des emprunts de 14 766 800 \$ (9 868 407 \$ au 31 mars 2024) dont le solde utilisé des emprunts afférents en fin d'exercice est de 9 106 018 \$ (6 459 498 \$ au 31 mars 2024). Ces emprunts font l'objet d'un financement à court terme auprès de Financement-Québec et portent intérêt au taux moyen des bons du Trésor du Québec à trois mois majorés de 0,020 % (2,628 % au 31 mars 2025; 5,005 % au 31 mars 2024).

6. Dette

	2025	2024
	\$	\$
Emprunts du ministère des Finances et de Financement-Québec		
Portant intérêt au taux de 2,186 %, échéant en novembre 2025 ^{a)k)}	50 327	100 654
Portant intérêt au taux de 1,965 %, échéant en mars 2026 ^{b)k)}	1 912 431	3 824 862
Portant intérêt au taux de 2,572 %, échéant en mars 2027 ^{c)k)}	160 132	240 198
Portant intérêt au taux de 2,454 %, échéant en février 2027 ^{d)k)}	176 145	264 217
Portant intérêt au taux de 2,083 %, échéant en mars 2029 ^{e)k)}	1 004 924	1 256 155
Portant intérêt au taux de 1,173 %, échéant en mars 2026 ^{f)k)}	100 020	200 040
Portant intérêt au taux de 2,432 %, échéant en décembre 2026 ^{g)k)}	125 749	188 624
Portant intérêt au taux de 3,627 %, échéant en décembre 2032 ^{h)k)}	3 910 455	4 399 262
Portant intérêt au taux de 3,437 %, échéant en décembre 2027 ^{i)k)}	52 315	69 754
Portant intérêt au taux de 4,052 %, échéant en mars 2034 ^{j)k)}	2 014 669	2 238 521
	9 507 167	12 782 287
Tranche à court terme	3 275 120	3 275 120
	6 232 047	9 507 167

^{a)} En date du 8 juin 2016, le Musée a contracté un emprunt auprès de Financement-Québec en sa qualité de gestionnaire du fonds de financement d'un montant de 503 271 \$. Cet emprunt a permis de financer le programme de maintien des actifs.

^{b)} En date du 8 septembre 2016, le Musée a contracté un emprunt auprès de Financement-Québec en sa qualité de gestionnaire du fonds de financement d'un montant de 19 124 308 \$. Cet emprunt a permis de financer la construction du pavillon pour la Paix Michal et Renata Hornstein et le programme de maintien des actifs.

Musée des beaux-arts de Montréal

Notes complémentaires

31 mars 2025

6. Dette (suite)

- c) En date du 30 janvier 2017, le Musée a contracté un emprunt auprès de Financement-Québec en sa qualité de gestionnaire du fonds de financement d'un montant de 880 725 \$. Cet emprunt a permis de financer le programme de la stratégie culturelle numérique du Musée, phase I.
- d) En date du 30 novembre 2017, le Musée a contracté un emprunt auprès de Financement-Québec en sa qualité de gestionnaire du fonds de financement d'un montant de 880 725 \$. Cet emprunt a permis de financer le programme de la stratégie culturelle numérique du Musée, phase II.
- e) En date du 29 novembre 2019, le Musée a contracté un emprunt auprès de Financement-Québec en sa qualité de gestionnaire du fonds de financement d'un montant de 2 512 310 \$. Cet emprunt a permis de financer le programme de maintien des actifs.
- f) En date du 18 mars 2022, le Musée a contracté un emprunt auprès de Financement-Québec en sa qualité de gestionnaire du fonds de financement d'un montant de 500 100 \$. Cet emprunt a permis de financer le programme de la stratégie culturelle numérique du Musée, phases IV et V.
- g) En date du 24 mars 2023, le Musée a contracté un emprunt auprès de Financement-Québec en sa qualité de gestionnaire du fonds de financement d'un montant de 314 374 \$. Cet emprunt a permis de financer le réaménagement de locaux en vue d'accroître les superficies destinées aux réserves muséales.
- h) En date du 9 décembre 2022, le Musée a contracté un emprunt auprès de Financement-Québec en sa qualité de gestionnaire du fonds de financement d'un montant de 4 888 069 \$. Cet emprunt a permis de financer le programme de maintien des actifs.
- i) En date du 9 décembre 2022, le Musée a contracté un emprunt auprès de Financement-Québec en sa qualité de gestionnaire du fonds de financement d'un montant de 87 192 \$. Cet emprunt a permis de financer le programme de la stratégie culturelle numérique du Musée, phase VI.
- j) En date du 15 mars 2024, le Musée a contracté un emprunt auprès de Financement-Québec en sa qualité de gestionnaire du fonds de financement d'un montant de 2 238 521 \$. Cet emprunt a permis de financer le programme de maintien des actifs.
- k) En contrepartie de l'emprunt, le ministère de la Culture et des Communications s'est engagé à verser une subvention permettant au Musée de rembourser le capital et les intérêts selon les échéances prévues. La subvention de capital a été enregistrée à titre de subvention à recevoir.

Les versements de capital requis et les subventions afférentes pour les prochains exercices sont les suivants :

	Remboursement de la dette	Subventions du gouvernement du Québec
	\$	\$
2026	3 275 120	3 275 120
2027	1 212 342	1 212 342
2028	981 328	981 328
2029	963 890	963 890
2030	712 659	712 659
2031 et suivants	2 361 828	2 361 828
	9 507 167	9 507 167

7. Apports reportés

Les variations survenues dans le solde des apports reportés afférents aux immobilisations pour l'exercice sont les suivantes :

	2025	2024
	\$	\$
Solde au début	79 420 466	82 090 155
Apports reçus durant l'exercice	1 581 185	2 292 512
Amortissement de l'exercice	(4 901 016)	(4 962 201)
Solde à la fin	76 100 635	79 420 466

Les variations survenues dans le solde des apports reportés afférents aux acquisitions d'œuvres d'art sont les suivantes :

	2025	2024
	\$	\$
Solde au début	12 955 342	11 203 466
Montants reçus au cours de l'exercice		
Dons et commandites	20 000	20 000
Dons de la Fondation	2 335 496	1 507 885
Revenus de placement	1 980 235	2 801 968
Amortissement de l'exercice	(4 115 206)	(2 577 977)
Solde à la fin	13 175 867	12 955 342

8. Avantages sociaux futurs

Régime de retraite

Le Musée a établi un régime de retraite à prestations définies destiné à ses employés non syndiqués. Les prestations de ce régime sont fondées sur les années de service et sur les salaires de fin de carrière. La direction a décidé de terminer ce régime en date du 30 novembre 2024 et le processus de terminaison est en cours au 31 mars 2025. Les employés non syndiqués actuels du Musée profitent d'un régime à cotisations définies, dont les coûts et les montants payés durant l'exercice sont de 320 899 \$ (285 569 \$ en 2024).

Le Musée évalue ses obligations au titre des prestations définies et la juste valeur des actifs du régime pour les besoins de la comptabilité au 31 mars de chaque année. L'évaluation actuarielle la plus récente aux fins de la capitalisation a été effectuée en date du 31 décembre 2023 et les données ont été extrapolées au 31 mars 2025.

Les informations relatives au régime se présentent comme suit :

	2025	2024
	\$	\$
Obligations au titre des prestations définies	2 890 500	14 982 800
Juste valeur des actifs du régime	3 037 500	14 253 500
Excédent (insuffisance) du régime	147 000	(729 300)
Provision pour moins-value	(80 000)	—
Actif net (obligation) au titre des prestations définies comptabilisé	67 000	(729 300)

Musée des beaux-arts de Montréal

Notes complémentaires

31 mars 2025

8. Avantages sociaux futurs (suite)

Composition des actifs du régime :

	2025	2024
	%	%
Obligations	3,2	13,8
Encaisse et marché monétaire	38,6	—
Contrats de rentes assurées	56,9	79,8
Actions canadiennes	0,4	2,1
Actions américaines et internationales	0,8	3,7
Infrastructures	0,1	0,6
	100,0	100,0

Les autres informations concernant le régime de retraite du Musée se présentent comme suit :

	2025	2024
	\$	\$
Charge de l'exercice	318 300	219 500
Paiements en espèces constatés	114 700	222 800
Prestations versées par le régime	967 400	1 265 300
Prestations versées à la suite d'un règlement	10 371 700	—

Régime d'avantages postérieurs à l'emploi

Le Musée a établi un régime d'avantages postérieurs à l'emploi qui est destiné à tous ses retraités actuels. Les prestations de ce régime sont fondées sur les années de service et sur les salaires de fin de carrière. La direction a décidé qu'il n'y aura plus de nouveaux bénéficiaires de ce régime à compter du 1^{er} janvier 2010.

Le Musée évalue ses obligations au titre des prestations définies pour les besoins de la comptabilité au 31 mars de chaque année. L'évaluation actuarielle la plus récente a été effectuée en date du 31 mars 2017 et les données ont été extrapolées au 31 mars 2025.

Les informations relatives au régime se présentent comme suit :

	2025	2024
	\$	\$
Obligations au titre des prestations définies	481 200	527 100
Gains actuariels sur l'obligation au titre des prestations définies	23 600	38 400
Obligation au titre des prestations définies comptabilisée	457 600	488 700

Les autres informations concernant le régime d'avantages postérieurs à l'emploi du Musée se présentent comme suit :

	2025	2024
	\$	\$
Charge de l'exercice	23 900	25 500
Paiements en espèces constatés	31 400	37 900

8. Avantages sociaux futurs (suite)

Hypothèses

Les hypothèses actuarielles importantes retenues par le Musée sont les suivantes (moyenne pondérée) :

	2025		2024	
	Régime de retraite	Régime d'avantages postérieurs à l'emploi	Régime de retraite	Régime d'avantages postérieurs à l'emploi
	%	%	%	%
Obligation au titre des prestations définies au 31 mars				
Taux d'actualisation	4,90	4,90	4,40	4,40
Taux de croissance de la rémunération	3,50	—	3,50	—
Coût des prestations pour l'exercice terminé le 31 mars				
Taux d'actualisation	4,40	4,40	4,40	4,40
Taux de rendement prévu à long terme des actifs du régime	4,40	—	4,40	—
Taux de croissance de la rémunération	3,50	—	3,50	—

9. Revenus de placement afférents aux dotations

Les revenus de placement relatifs aux ressources détenues à titre de dotation se détaillent comme suit :

	2025		2024
	\$	\$	\$
Intérêts et dividendes	609 511		670 180
Variation de la juste valeur réalisée	1 231 744		1 243 631
Variation de la juste valeur non réalisée	726 193		1 741 068
	2 567 448		3 654 879

Ces revenus ont été présentés comme suit aux états financiers :

	2025		
	Fonds d'administration	Fonds d'acquisitions	Total
	\$	\$	\$
Revenus de placement à l'état des résultats et de l'évolution des actifs nets	587 213	—	587 213
Apports reportés à l'état de la situation financière	—	1 980 235	1 980 235
	587 213	1 980 235	2 567 448

9. Revenus de placement afférents aux dotations (suite)

	2024		
	Fonds d'administration	Fonds d'acquisitions	Total
	\$	\$	\$
Revenus de placement à l'état des résultats et de l'évolution des actifs nets	852 911	—	852 911
Apports reportés à l'état de la situation financière	—	2 801 968	2 801 968
	852 911	2 801 968	3 654 879

10. Engagements

Le Musée est lié par un contrat de location d'un local pour l'entreposage et la conservation d'œuvres d'art, d'objets de collection, d'archives et d'autres biens de même nature, ainsi que par divers contrats pour des services audiovisuels et des travaux de rénovation, pour un montant total de 4 711 890 \$.

Les versements minimaux requis liés à l'ensemble des engagements du Musée pour les prochains exercices s'établissent comme suit :

	\$
2026	2 112 900
2027	1 275 342
2028	646 851
2029	660 097
2030	16 700

11. Organismes et opérations apparentés

Fondation du Musée des beaux-arts de Montréal

La Fondation du Musée des beaux-arts de Montréal (la « Fondation ») est considérée, à des fins comptables, comme un organisme apparenté du Musée puisque certains des membres du conseil d'administration du Musée font partie, d'office, du conseil des fiduciaires de la Fondation.

La Fondation, constituée le 24 mars 1994 en vertu de la Partie III de la *Loi sur les compagnies* (Québec), est un organisme de bienfaisance enregistré. Les principales activités de la Fondation consistent à solliciter et à recevoir des dons, legs et autres contributions au bénéfice du Musée, de même qu'à gérer et à administrer ces fonds. De plus, le Musée a confié à la Fondation la gestion de certains placements.

La Fondation organise et gère des campagnes de financement et des événements-bénéfices. Provenant de ces campagnes et événements, le Musée a comptabilisé des dons totalisant 11 683 386 \$ (8 441 731 \$ en 2024) dont 8 473 373 \$ (6 871 299 \$ en 2024) sont inclus au poste Dons de la Fondation et 3 210 013 \$ (1 570 432 \$ en 2024) sont inclus au poste Apports reportés. De l'ensemble de ces dons, 2 335 496 \$ (1 507 885 \$ en 2024) étaient pour l'acquisition d'œuvres d'art, 1 969 928 \$ (719 536 \$ en 2024) pour soutenir les activités éducatives, 1 413 473 \$ (932 130 \$ en 2024) pour les expositions, un montant de 5 864 489 \$ (5 078 797 \$ en 2024) pour soutenir les opérations courantes et les projets spécifiques et 100 000 \$ (203 383 \$ en 2024) pour la réalisation du pavillon pour la Paix Michal et Renata Hornstein.

Musée des beaux-arts de Montréal

Notes complémentaires

31 mars 2025

11. Organismes et opérations apparentés (suite)

Fondation du Musée des beaux-arts de Montréal (suite)

Les données financières condensées de la Fondation aux 31 mars 2025 et 2024 sont les suivantes :

	2025	2024
	\$	\$
Situation financière		
Éléments d'actif	79 588 151	78 946 981
Éléments de passif	4 833 102	6 016 706
Soldes de fonds	74 755 049	72 930 275
	79 588 151	78 946 981
Résultats		
Produits		
Apports	9 807 003	7 650 926
Revenus de placement	7 401 272	10 447 895
Subventions	263 609	348 470
	17 471 884	18 447 291
Charges	3 963 724	3 519 691
Don au Musée	11 683 386	8 441 731
Excédent des produits sur les charges	1 824 774	6 485 869
Flux de trésorerie		
Flux de trésorerie liés aux activités de fonctionnement	(4 173 962)	1 787 842
Flux de trésorerie liés aux activités d'investissement	(468 823)	(2 605 492)

12. Instruments financiers

Le Musée détient une quote-part de 29,088 % (29,536 % en 2024), d'un portefeuille de placements détenu conjointement avec la Fondation qui est composé des éléments suivants :

	2025	2024
	\$	\$
Encaisse	562 152	959 847
Fonds du marché monétaire	644 215	—
Obligations canadiennes	15 616 444	15 380 371
Actions canadiennes	28 021 172	35 416 674
Actions américaines et étrangères	28 408 312	26 416 043
	73 252 295	78 172 935
Parts d'un fonds immobilier évaluées au coût	10 499 867	—
Quote-part détenue par le Musée	83 752 162	78 172 935
	24 362 150	23 088 969

12. Instruments financiers (suite)

En raison de ses actifs financiers et de ses passifs financiers, le Musée est exposé aux risques financiers suivants liés à l'utilisation d'instruments financiers :

Risque de marché

Le risque de marché est le risque que la juste valeur ou les flux de trésorerie futurs des placements du Musée fluctuent en raison de variations des prix du marché. Le risque de marché inclut le risque de change, le risque de taux d'intérêt et le risque de prix autre. Le Musée est exposé à ces risques, comme le décrivent les paragraphes suivants.

a) Risque de change

Le Musée détient une quote-part d'un portefeuille de placements qui incluent des titres étrangers. Par conséquent, une fluctuation des devises aura une incidence sur la juste valeur de ces placements. Il en est de même pour les revenus afférents à ces placements. De plus, l'état de la situation financière inclut un montant de 252 538 \$ (1 306 285 \$ au 31 mars 2024) en dollars canadiens libellés en dollars américains dans l'encaisse, un montant de 3 226 765 \$ (valeur nulle au 31 mars 2024) en dollars canadiens libellés en dollars américains dans les débiteurs ainsi qu'un montant de 205 550 \$ (278 344 \$ au 31 mars 2024) en dollars canadiens libellés en dollars américains dans les créiteurs et charges à payer.

b) Risque de taux d'intérêt

Le Musée détient une quote-part d'un portefeuille de placements qui détient des titres à revenu fixe. La juste valeur de cette quote-part est donc indirectement soumise à la variation des taux d'intérêt.

Le risque de taux d'intérêt afférent à la dette est jugé faible puisque la dette (y compris les paiements d'intérêts) est subventionnée par le gouvernement du Québec.

c) Risque de prix autre

Le risque de prix autre est le risque que la juste valeur ou les flux de trésorerie futurs d'un instrument financier fluctue en raison des variations des prix du marché (autres que celles découlant du risque de taux d'intérêt ou du risque de change), que ces variations soient causées par des facteurs propres à l'instrument en cause ou à son émetteur, ou par des facteurs liés à tous les instruments financiers similaires négociés sur le marché.

Le Musée est exposé indirectement à ce risque puisqu'il détient une quote-part d'un portefeuille de placement qui détient des actions cotées, dont la valeur fluctue en fonction du cours de marché.

Risque de crédit

Le Musée a déterminé que le risque de crédit est réduit à un niveau minimal, étant donné que les contreparties avec lesquelles il fait affaire sont principalement des organismes gouvernementaux. Le Musée détient toutefois une quote-part dans un portefeuille de placements qui détient des obligations. De ce fait, il existe un risque qu'un émetteur d'obligations ne s'acquitte pas de ses obligations envers le Musée, ce qui aurait une incidence sur l'actif du Musée.

Musée des beaux-arts de Montréal

Notes complémentaires

31 mars 2025

13. Aliénations d'œuvres d'art

Des produits de 3 256 342 \$ (valeur nulle en 2024) et des charges de 7 700 \$ (valeur nulle en 2024) ont été comptabilisés durant l'exercice en lien avec des aliénations d'œuvres d'art. La direction a décidé d'affecter le résultat net de ces opérations au fonds d'acquisitions dans l'intention de consacrer cette somme à des acquisitions futures d'œuvres d'art.

14. Collection du Musée

Ayant pour mission d'attirer le public le plus diversifié qui soit, le Musée a rassemblé au cours de ses 164 années d'existence l'une des plus importantes collections encyclopédiques en Amérique du Nord.

La collection regroupe principalement des peintures, des dessins et estampes, des photographies, des sculptures, des installations, des bijoux, de la menuiserie d'art, de la céramique, du mobilier, des métaux et des objets d'orfèvrerie.

Cette collection couvre toutes les époques, de l'Antiquité à nos jours, et tous les continents y sont représentés.

La collection est comptabilisée à une valeur symbolique de 1 000 \$ à l'état de la situation financière. Les acquisitions sont comptabilisées en tant que charges dans le fonds d'acquisitions. Les œuvres d'art reçues en dons sont comptabilisées à leur juste valeur, qui est fondée sur des rapports d'expertise effectués par des tiers. Elles sont entièrement amorties au cours de l'exercice où elles ont été acquises (voir note 2).

Le *Rapport annuel 2024-2025* du Musée des beaux-arts de Montréal est une publication du Service de la production éditoriale et du développement des contenus, Direction du marketing et des communications.

DIRECTION

Yves Théoret

ÉDITION ET PRODUCTION

Emmanuelle Christen

Gabrielle Delorme-Nadeau

RÉVISION, TRADUCTION ET LECTURE D'ÉPREUVES

Jean-Philippe McGurrin

Mélanie Racette

PHOTOGRAPHIE MBAM

Jean-François Brière

Julie Ciot

CONCEPTION GRAPHIQUE

Nathalie D'Amour

COLLABORATEURS ET COLLABORATRICES

Stéphane Aquin

Maude N. Béland

Marthe Bélanger

Linda-Anne D'Anjou

Pascale Deschambault

Mary-Dailey Desmarais

Mélanie Deveault

Jo-Anne Duchesne

André Dufour

Olivier Godin

Emily Golan

Valérie Habra

Nadia Hammadi

Henry Mizrahi

Eve Katinoglou

Jean-Marc Krupa

Dominique Langelier

Caroline Louis

Claudine Nicol

Jessica Eva Oyarbide

Marie-Eve Paradis

Marianne Raymond

Marie-Claude Saia

Roxanne Sayegh

Evelyne Tessier

Catherine Tremblay

Natalie Vanier



**MUSÉE DES
BEAUX-ARTS
MONTRÉAL**

ADRESSE POSTALE

2189, rue Bishop

Montréal (Québec) H3G 2E8

T 514 285-2000

© Musée des beaux-arts de Montréal, 2025

Dépôt légal – 4^e trimestre 2025

Bibliothèque nationale du Québec

Bibliothèque nationale du Canada

ISBN: 978-2-89192-454-2

